Projet USAID/COMFISH PENCOO GEJ

Gestion concertée pour une pêche durable au Sénégal

RAPPORT ANNUEL 01 Octobre 2013 – 30 Septembre 2014

Cooperative Agreement No. 685-A-00-11-00059-00

A partnership of:

Coastal Resources Center, University of Rhode Island
United States Agency for International Development / Senegal
Ministère de l'Économie Maritime
World Wide Fund, West Africa Regional Office
Environnement et Développement en Afrique-Energie
Centre de Suivi Ecologique
Institut Universitaire de Pêche et d'Aquaculture/ Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye
Fédération Nationale des GIE de Pêche





TABLE DES MATIERES

RESUME EXECUTIF	3
1. INTRODUCTION	6
2. REALISATIONS QUATRIEME ANNEE	8
2.1. Dialogue/Réformes politiques	8
2.2. Renforcement des capacités humaines et institutionnelles	9
2.3. Ressources naturelles/plans de gestion/conservation de la biodiversimarins	· ·
2.4. Thèmes transversaux	21
2.4.1. Adaptation aux changements climatiques	21
2.4.2. Le Genre	25
2.4.3. Gouvernance/Décentralisation	35
2.4.4. Communication/sensibilisation	40
2.4.5. Science/Technologie	45
2.4.6. Gestion du projet	45
ANNEXES	48
A1 : Tableau des performances du projet -FY 2014 Erro	or! Bookmark not defined.
A2: Rapport financier	62
A3. Tableau de suivi environnemental FY15	63

RESUME EXECUTIF

L'objectif principal du projet USAID/COMFISH est d'appuyer le Ministère des Pêches et des Affaires Maritimes à travers ses directions techniques particulièrement la DPM, à mettre en œuvre la Lettre de Politique Sectorielle par laquelle le Sénégal s'engage à assurer une gestion durable des ressources halieutiques. Ainsi, la finalité du projet USAID/COMFISH est de mettre en place des plans d'aménagement participatifs des stocks prioritaires à travers le concept d'Unité de Gestion durable à l'échelle des stocks ciblés, en utilisant le CLPA comme porte d'entrée du point de vue institutionnel. Cette initiative a pour objet d'intégrer les aspects institutionnels, administratifs, socio-économiques et environnementaux dans le processus de mise en place d'une cogestion durable des ressources halieutiques au Sénégal. Il faut préciser que l'ensemble des activités développées cette année ont aussi pour but d'augmenter la résilience des écosystèmes marins et côtiers et des populations aux effets du changement climatique, par la mise en place de stratégies adaptées et efficaces.

Au niveau dialogue politique et réformes, plusieurs actions ont été appuyées cette année par le projet, il s'agit de :

- l'iintégration du changement climatique dans les politiques de pêche au Sénégal pour une meilleure prise en compte des changements climatiques dans les plans de cogestion dans le secteur de la pêche au Sénégal;
- la contribution à la mise en œuvre du Plan National de Gestion des Petits Pélagiques à travers l'élaboration de plans de gestion participatifs des pêcheries de sardinelles et de l'ethmalose ;
- le renforcement de la Gouvernance locale des pêcheries, en appui à la mise en œuvre de la LPS, à travers la mise en place de CLPA et le renforcement des capacités des CLPA existants ;
- l'appui apporté à la lutte contre la pêche INN à travers les études réalisées, mises à la disposition du Ministère des Pêches pour estimer les captures de cette pêche illégale, ainsi que l'appui apporté aux comités de Co surveillance des CLPA pour mieux combattre ce fléau au niveau local.
- l'appui a été apporté au comité technique de réflexion sur la gestion de la capacité de pêche en termes d'organisation de rencontres de ce comité et de renforcement de capacité des membres sur la pêche INN.
- l'appui apporté à la Stratégie de croissance accélérée (SCA) pour une revue participative du plan d'actions de la grappe « Produits de la Mer et Aquaculture ».
- le démarrage de la réflexion pour une proposition de stratégie nationale de vulgarisation de la pêche artisanale maritime au Sénégal pour appuyer le Ministère de la Pêche et des Affaires Maritimes.
- l'appui apporté pour la mise en place d'une stratégie nationale des AMP (SNAMP) et la validation et approbation de cette stratégie par le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable.

Le renforcement des capacités des institutions et des acteurs s'est poursuivi à travers

- l'appui apporté cette année au CRODT, à l'IUPA, au CSE et à l'IFAN pour mieux étendre leurs activités dans des zones jusqu'ici non couvertes, mais aussi en termes de collecte de données de pêche.
- le renforcement des capacités des institutions dans le domaine de la vulgarisation, à travers une visite d'échange à URI (aux Etats Unis) sur les techniques du Sea Grant Américain en vue de son application dans le contexte sénégalais.
- le renforcement des capacités des institutions de gouvernance locale et des acteurs de plusieurs CLPA, à travers la réfection et l'équipement de leurs sièges; la dotation en matériel informatique et de nettoiement; le renforcement de capacité des brigades de co-surveillance; le renforcement des capacités des CLPA en gestion administrative et financière; en mobilisation interne de fond, sur l'organisation et la dynamique communautaire (ODC) et sur l'aménagement des ressources. Par ailleurs, les collectivités locales situées dans la zone d'intervention du projet ont bénéficié

- d'un important appui (à travers une étude de consultants) leur permettant de mieux cerner le poids de la pêche dans leur zone, en vue de contribuer au financement des CLPA.
- le renforcement des capacités des femmes dans l'amélioration les techniques de traitement et de conservation des produits halieutiques à travers la mise en place de l'unité de transformation de Cayar et la réalisation de plusieurs formations dans divers thèmes techniques ainsi que sur le suivi du crédit révolving.

Le renforcement de la base documentaire du projet s'est poursuivi à travers le démarrage de 03 nouvelles activités : l'étude sur la sélectivité des engins de pêche de l'ethmalose par l'IUPA, la cartographie des sites et infrastructures de pêche par le CSE et l'étude bioécologique et socio-économique sur les stocks de l'ethmalose par le CRODT. Par ailleurs avec l'appui de consultants, 02 autres draft de rapports d'études ont été produits et relatifs à la contribution de la pêche dans l'économie des collectivités locales, la mobilisation interne et externe de fonds pour les CLPA.

L'élaboration de plan de gestion participative sur les pêcheries de sardinelles se poursuit à travers la pré-validation technique par la DPM de 03 premiers documents de plans locaux de gestion du Cap Vert, de la Petite Côte et de la Grande Côte Sud. Simultanément, dans les trois autres zones (Sine Saloum en Casamance et dans la zone de Saint Louis), le processus d'élaboration du plan de gestion participatif sur les pêcheries de sardinelles et de l'ethmalose a démarré.

Dans le domaine climatique, les interventions du projet ont touché principalement le volet politique, local et scientifique. Il s'agit de l'intégration du changement climatique dans les politiques de pêche au Sénégal, de l'appui à la mise en œuvre au niveau local de la stratégie nationale d'adaptation à travers le renforcement des capacités des acteurs et la planification et la mise en œuvre de stratégies d'adaptation et enfin l'amélioration de la base de données scientifique pour appuyer les décisions politiques et les plans d'actions.

En matière de communication, l'exercice 2013-2014 a été marqué par plusieurs réalisations dans le domaine de l'appui à la vulgarisation des conventions locales et plans de gestion participatifs, du renforcement des capacités des acteurs à la base, et de la visibilité du projet auprès de ses partenaires et du grand public. Il y'a eu également l'organisation d'une mission de supervision de l'USAID dans quelques sites d'intervention du projet du 23 au 28 juin dernier.

En termes de performances il faut noter que l'année fiscale 2014 a été très productive pour le projet COMFISH, et est marquée par l'atteinte et souvent le dépassement des cibles annuelles. Les taux de progression obtenus s'expliquent d'une part par l'extension du projet aux nouvelles zones de Saint-Louis, Ziguinchor et Kafountine et par les efforts réalisés pour la démultiplication des formations aux acteurs à la base.

En termes de renforcement de capacités, on a noté l'organisation de 169 ateliers de formation dont 32,4% de femmes dans différents domaines allant de la gestion administrative et financière au changement climatique. Ces ateliers ont également bénéficié à 71 institutions nationales (organisations de recherche, directions, agences, cadres de concertation et ONG), soit un taux de réalisation de 394% dû aux restitutions et à une forte participation des acteurs aux ateliers et aux cadres de concertation. C'est dans ce cadre que s'insèrent la communication comme outil de renforcement de capacités notamment à travers les émissions radios (5 protocoles d'accord signés avec les radios communautaires), les fiches d'information et les brochures.

La base scientifique du projet a également été renforcée avec au total 12 études réalisées, qui contribueront à l'accompagnement des plans de gestion dans le cadre de la mise en place des unités de gestion durable. C'est également dans le cadre de ce processus que plusieurs synergies ont été créées notamment avec l'ANACIM et la DPSP et les autres institutions.

Pour renforcer la résilience des communautés au changement climatique, la mise en œuvre des conventions locales de Yenne/Dialaw, Rufisque/Bargny et Cayar se poursuivent, tandis que celles des nouvelles zones (Kafountine, Ziguinchor) sont en cours d'approbation en plus de celle de Saint Louis qui a été approuvée. Ces conventions locales avec l'inauguration de l'unité de transformation de Cayar ont permis à 12 858 acteurs de mettre en place de nouvelles règles de gestion des ressources, soit un

taux de réalisation de 128% pour une superficie de 603 714 ha d'importance biologique significative dont 66496 correspondant aux AMP sous gestion améliorée.

Les activités liées au changement climatique ont connu d'excellents résultats cette année. C'est dans ce cadre que 1841 personnes ont été formées dont 39% de femmes. Une formation des formateurs a permis aussi une démultiplication de la formation, ce qui a conduit à un taux de réalisation de 278%. Les synergies avec l'ANACIM et la DPSP ont également joué un rôle important dans le dépassement de l'objectif annuel notamment à travers les formations relatives aux informations météorologiques. Il n'y a pas eu d'évaluations de la vulnérabilité prévues cette année, cependant 08 chartes de salubrité ont été signées au niveau des différents sites de transformation pour assurer le fonctionnement des comités et l'application de l'hygiène-qualité.

Durant l'année fiscale 2015, les formations vont se poursuivent ainsi que la mise en œuvre des conventions locales, notamment dans les nouvelles zones. 03 évaluations de la vulnérabilité seront réalisées en termes d'études dans le domaine du changement climatique en plus de 03 nouveaux plans d'adaptation. Le projet a également prévu de faire approuver 06 plans locaux de co-gestion et de commencer la mise en œuvre pour 03 d'entre eux. En termes de communication, les émissions vont se poursuivre dans toute l'étendue de la zone du projet. En effet, ces dernières se sont avérées être des outils efficaces de dissémination d'information et des bonnes pratiques relatives à la pêche.

1. INTRODUCTION

Le projet Gestion concertée pour une Pêche durable future au Sénégal (USAID/COMFISH) est une initiative de cinq ans financée par l'Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID). Elle est mise en œuvre à travers un Accord de Coopération entre l'USAID et l'Université de Rhode Island (URI). Les principaux partenaires de la mise en œuvre du projet sont entre autres: des structures gouvernementales, le secteur privé, des organisations non gouvernementales intervenant sur le littoral et dans le secteur de la pêche, les universités (l'IFAN, l'IUPA), des institutions de recherche (CRODT, L'IRD, CSE) et plusieurs autres structures (APTE, WWF, FENAGIE PECHE etc.).

Le but du Projet USAID/COMFISH est d'appuyer le Gouvernement du Sénégal dans sa tentative de réformer le secteur de la pêche tel que mentionné dans la Lettre de Politique Sectorielle de la Pêche et de l'Aquaculture, en renforçant les conditions préalables nécessaires à l'amélioration de la gouvernance et en promouvant l'utilisation d'outils et d'approches efficaces de gestion. Ces outils vont s'adresser à la fois aux aspects de durabilité (sociale/institutionnelle et biologique). Les organes de gouvernance locale ont été, dans l'ensemble, prévus dans le Code de la Pêche de 1998 et à travers la création des Conseils Locaux de Pêche Artisanale (CLPA). Cependant, bien que la durabilité biologique de certains stocks ait fait l'objet de recherches, elle n'a pas encore été totalement intégrée dans les plans d'aménagement participatifs. Par conséquent, les mécanismes actuels de cogestion au niveau local ne prennent pas totalement en compte les critères de durabilité contenus dans la Lettre de Politique Sectorielle et la plupart des pêcheries ne sont donc pas encore gérées de manière durable au Sénégal.

Le Projet USAID/COMFISH va accompagner cette réforme du secteur de la pêche, mais également promouvoir les objectifs de conservation de la biodiversité tout en prenant en compte les thèmes transversaux de la gouvernance améliorée, de l'approche genre et de l'adaptation aux impacts des changements climatiques.

Le projet USAID/COMFISH cherche à développer et dupliquer de nouveaux modèles de pêche durable pour aider le Sénégal à instaurer une gestion durable du secteur de la pêche artisanale. La plupart des ressources halieutiques étant partagées entre le Sénégal et les pays voisins appartenant à la zone du CCLME, des activités seront entreprises pour aider à l'harmonisation de la gouvernance de la pêche artisanale au niveau sous régional, même si la plupart des activités du projet seront concentrées au Sénégal.

L'objectif à long terme (20-30 ans) du projet USAID/COMFISH est que les pêcheries du Sénégal ne sont plus surexploitées et fournissent (1) à la nation une source d'approvisionnement durable en protéines de haute qualité, (2) de telle manière que ceci contribue à la qualité de vie des communautés de pêcheurs artisans (3) et maintienne la capacité des écosystèmes côtiers et marins à produire des biens et des services utiles et voulus par le peuple sénégalais.

Le projet USAID/COMFISH contribuera à l'atteinte de quatre principaux résultats suivants:

- RI 1: Les capacités des institutions et des acteurs sont renforcées à tous les niveaux de la gouvernance afin de mettre en place une cogestion basée sur l'approche écosystémique pour empêcher la surpêche et augmenter la résilience au changement climatique;
- RI 2: Des stratégies, politiques et bonnes pratiques pour renforcer la résilience au changement climatique et faire face aux usages destructeurs et non-durables des ressources marines qui menacent la conservation de la biodiversité dans l'écorégion marine de l'Afrique de l'Ouest, sont testées et appliquées ;
- RI 3: L'évaluation de la vulnérabilité et le renforcement des capacités des communautés côtières vulnérables à s'adapter aux impacts des changements climatiques sont menés ;

RI 4: La gestion durable des pêcheries favorise l'augmentation durable des bénéfices sociaux et économiques au profit des communautés de pêcheurs et leur résilience au changement climatique.

Le présent document décrit le rapport de la quatrième année des activités exécutées par le projet USAID/COMFISH correspondant à l'année fiscale 2014.

Ce rapport comprend cinq composantes. Une introduction ; une première partie qui décrit les principales réalisations de l'année. Le rapport inclut également une troisième partie qui décrit les activités transversales (communication, suivi environnement de la conformité, suivi-évaluation de la performance). La dernière composante du rapport porte sur la gestion du projet et les annexes.

2. REALISATIONS QUATRIEME ANNEE

2.1. Dialogue/Réformes politiques

Au niveau politique, quelques activités ont été déroulées :

La validation par le Comité National sur les Changements Climatiques (COMNAC) à travers le groupe Vulnérabilité et Adaptation, réuni le 27/6/2014 à la DEEC du rapport final sur « l'étude diagnostique des cadres de concertation déjà mis en place sur les changements climatiques, la pêche et l'environnement marin et côtier ». Il s'en est suivi un large processus d'informations et de sensibilisations au niveau des régions sur les résultats de l'étude et le plan d'action pour une intégration des changements climatiques dans les politiques de pêche au Sénégal. Trois régions (Dakar, Louga et Fatick) ont déjà bénéficié de ces restitutions qui ont rassemblés l'ensemble de services techniques déconcentrés de la pêche et de l'environnement, les autorités administratives et locales ainsi que les acteurs locaux. Environ, 224 personnes ont pris part à ces restitutions.





Photo 1: Restitution nationale

Photo 2: Restitution régionale

- La contribution du projet à la mise en œuvre du **plan national de gestion de la sardinelle** se poursuit à travers la finalisation des plans de gestion participatifs des zones du Cap Vert, de la Petite Côte et de la Grande côte Sud. A cet effet, la dernière rencontre de l'Equipe Technique de Travail (ETT), en présence de personnes ressources a procédé à la pré-validation technique de ces plans qui seront soumis à la Commission Nationale de Gestion des Petits Pélagiques.
- Le projet a contribué au **renforcement de la Gouvernance locale** des pêcheries (en appui à la mise en œuvre de la LPS de la Direction des Pêches Maritimes) à travers l'installation du CLPA de Kafountine. Elle s'est déroulée dans une démarche participative et inclusive avec l'implication de tous les acteurs de la pêche de ce site (autorités locales, service local des pêches de Ziguinchor, professionnels de la pêche). Les représentants désignés ont ensuite bénéficié d'une formation de trois jours sur le métier de conseiller du CLPA. Une cérémonie officielle d'installation des conseillers s'est également tenue à Kafountine sous la présidence du Sous-préfet de Kataba1, par ailleurs président du CLPA.



Photo 3: Animation villageoise à Diannah



Photo 4 : Cérémonie d'installation du CLPA à Kafountine

- Dans le cadre de la **lutte contre la pêche INN**, des études et une méthodologie ont été mises à la disposition du Ministère des Pêches pour estimer les captures de cette pêche illégale. Pour mieux combattre ce fléau au niveau local, le projet a apporté un important appui aux comités de Co surveillance des CLPA.
- Dans le cadre de la gestion de la capacité de pêche, un appui a été apporté au comité technique de réflexion sur la gestion de la capacité de pêche en termes d'organisation de rencontres techniques et de renforcement de capacité. Ces activités sont menées dans le cadre du plan d'actions de la grappe « Produits de la Mer et Aquaculture » de la Stratégie de Croissance Accélérée. La dernière rencontre d'évaluation et d'élaboration du plan d'action de la grappe appuyée par USAID/COMFISH s'est tenue les 12 et 13 Aout dernier à Dakar.
- Le projet a appuyé cette année le démarrage de la réflexion pour une proposition de **stratégie nationale de vulgarisation** de la pêche artisanale maritime au Sénégal pour appuyer le Ministère de la Pêche et des Affaires Maritimes. Il faut aussi noter cette année l'appui apporté pour la validation et l'approbation d'une **stratégie nationale des AMP** (SNAMP) par le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable.

2.2. Renforcement des capacités humaines et institutionnelles

• Administration des pêches, Université et Instituts recherches

La Direction des Pêches maritime (DPM): Au cours de l'année, le programme a appuyé l'organisation de deux rencontres de l'équipe technique de travail (ETT) mise en place par la Direction des Pêches Maritimes (DPM) pour valider les rapports produits périodiquement par le Projet USAID/COMFISH dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion des Sardinelles et de l'ethmalose.

Le Sea Grant: Une équipe de 06 personnes s'est rendue aux Etats Unis pour une formation sur les techniques du Sea Grant américain en vue de son application dans le contexte de la pêcherie sénégalaise. Le groupe est constitué de représentants de partenaires stratégiques tels que la Direction des Pêches, le CRODT, l'IUPA, la FENAGIE Pêche et APTE. A la suite de la formation, un plan d'action a été adopté, pour l'élaboration par l'équipe d'une stratégie nationale de vulgarisation de la pêche, au Sénégal.

Le CRODT : un protocole d'accord a été signé avec le CRODT pour l'accompagnement scientifique du projet dans l'élaboration de plans de gestion participatifs sur les pêcheries de sardinelles et d'ethmalose. Cet accord permet aussi de renforcer le dispositif du CRODT en termes de collecte de données de pêche dans les zones de Casamance et du Sine Saloum qui n'étaient pas initialement couvertes.

L'IUPA et l'IFAN: le déploiement du dispositif de l'IUPA est renforcé dans les zones du Sine Saloum et de Casamance dans le cadre de l'étude sur la sélectivité des engins de pêche ciblant les

petits pélagiques. Au-delà de ce déploiement, le projet a appuyé deux étudiants (IUPA et IFAN) dans l'élaboration de thèse de doctorat. Il faut aussi noter que le logiciel ELEFAN a été finalisé par l'Université de British Columbia et mis à la disposition de l'IUPA pour diffusion.

ALLIANCE pour une PECHE DURABLE: En 2014, l'Alliance a bénéficié comme dans le passé, d'un appui financier du projet USAID/COMFISH pour mettre en œuvre le plan d'actions 2014. A ce titre, elle a tenu deux causeries café portant respectivement sur (i) la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (pêche INN) au Sénégal et (ii) la pêche continentale, l'aquaculture et la sécurité alimentaire au Sénégal. L'Alliance contribue ainsi à la diffusion des résultats du projet USAID/COMFISH et d'autres partenaires comme le WWF, la DPM, par l'organisation de discussion autour des thèmes les plus importants pour une gestion durable des ressources halieutiques et surtout par la mobilisation d'idées novatrices et des énergies pour les faire aboutir.





Photos 5 & 6 : Conférences de l'Alliance sur la pêche INN et la pêche continentale/aquaculture

• Institutions de gouvernance locales et acteurs

Dans le cadre du renforcement des capacités des organes locaux de gouvernance, les actions cidessous ont été menées au cours de cette année :

- La réfection du siège des CLPA : en collaboration avec les secrétaires généraux des CLPA, le projet a financé la réfection de bâtiments pour doter les CLPA de Rufisque/Bargny et de Mbour de bureau fonctionnel.
- L'équipement du CLPA: le projet a équipé le nouveau CLPA de Sindia Sud en matériel informatique (ordinateur, imprimante) et bureautique (table) et d'une cinquantaine de chaises pour permettre à ses membres de bien tenir leurs réunions et d'améliorer le fonctionnement de l'ICC.
- La dotation de matériels de nettoiement : cette dotation répond ainsi à une vielle doléance des femmes qui ont toujours posé ce problème d'hygiène et de salubrité de leur site de transformation. Cette sollicitation est bien ressortie dans le cadre des Conventions Locales et des chartes de salubrité dans les sites. Le matériel remis aux femmes se compose de pelles, bourrettes, râteaux, poubelle, masques, etc.
- Le renforcement de capacité des brigades de co surveillance des CLPA de Cayar, Yene/Dialaw et Rufisque/Bargny sur la surveillance participative et la sécurité en mer a été effectué par des agents de la DPSP et de la DPM. Il s'inscrit dans le cadre de la redynamisation des CLPA pour le suivi et l'application de la convention locale en rapport avec les services des pêches. La formation a duré 05 jours dont 03 jours de cours théoriques et 02 jours de pratique. Au total, 23 acteurs ont pu bénéficier de cette session. Les thèmes abordés sont relatifs à la définition de la surveillance participative ainsi que la typologie et les acteurs; les types d'infractions en matière de pêche; les techniques d'inspection et outils de surveillance; les procédures en matière de constatation des infractions; la sécurité en mer et le rôle et responsabilité du surveillant.

Un manuel a été conçu au terme de cette formation et destiné aux membres des commissions de surveillance participative des CLPA concernés. A la suite de cette formation, des recommandations ont été faites dans le sens de poursuivre la réflexion sur le statut du surveillant, doter les CLPA de pirogue de surveillance équipée, d'appuyer les opérations de surveillance participative (sur terre et en mer), de confectionner des badges et des tenues pour les surveillants.





Photos 7 & 8 formation sur la sécurité en mer

- Le renforcement des capacités des CLPA de Yene/Dialaw, Rufisque/Bargny, Sindia Nord et Sud en gestion administrative et financière: le projet a initié des sessions de formation sur la gestion administrative et financière (GAF) en vue de doter les organes de gestion du CLPA d'un système simple permettant d'améliorer son fonctionnement et de pallier au déficit de moyens matériels et financiers. Cette formation a été assurée par les experts du projet et a porté sur les missions du CLPA, les rôles et responsabilités de ses organes, le mode de fonctionnement de ses organes, les outils de la gestion administrative, la notion de gestion financière, le budget (processus d'élaboration du projet, budget de fonctionnement, budget d'investissement et budget de trésorerie), etc.

A l'issue de la formation, les comités de coordination des quatre CLPA se sont engagés à s'investir dans la mobilisation interne de fonds pour pallier au déficit de moyens financiers des CLPA. Dans ce cadre, des propositions d'actions ont émises et doivent faire l'objet d'approfondissement au niveau des acteurs des collèges. A noter, que tous les secrétaires généraux et les relais des CLPÄ ont participé à la formation qui a regroupé près d'une quarantaine de personnes venant de quatre (4) CLPA différents.

Un Manuel de gestion administrative et financière à l'usage des comités de coordination des CLPA a été également produit et devra être vulgarisé dans les différents CLPA après validation par la DPM.





Photos 9 & 10 : Membres des comités de coordination des CLPA, bénéficiaires de la formation

- La formation sur l'organisation et la dynamique communautaire (ODC): cette formation est une réponse à la demande des femmes de l'aire de transformation de Tanne de Joal Fadiouth pour une meilleure gestion de leurs fonds suite à la mise en place d'un micro crédit. Ainsi, près d'une vingtaine de personnes ont pris part à la formation. Elle a permis aux membres du GIE de mieux maitriser leurs rôles et responsabilités respectifs. Elle a également permis de les initier sur l'utilisation des outils de

gestion financière. Un plan d'actions a aussi été élaboré pour permettre aux responsables du GIE de mettre en application la formation reçue.





Photos 11 & 12 : Participants à la formation et remise du plan d'actions de la formation à la Présidente du GIE

- Le renforcement des capacités des acteurs sur l'aménagement des ressources et le fonctionnement des CLPA. Pour appuyer le travail d'élaboration des plans de gestion participatifs sur les petits pélagiques, trois ateliers ont été organisés dans les nouveaux sites du projet. Il s'agit des CLPA de Ziguinchor et Saint Louis. Un autre atelier a aussi été organisé sur la Petite Côte à Mbour. Ces ateliers de renforcement de capacités des leaders des CLPA ont été axés sur l'aménagement des ressources partagées (sardinelles, ethmalose) et sur le fonctionnement, la communication et les rôles et missions des CLPA dans le processus.
- Le renforcement des capacités des acteurs locaux dans le cadre de la mise en place des cadres de concertation des CLPA. Pour la mise en œuvre des différents plans de gestion participatifs sur la pêcherie de sardinelles, un cadre de concertation entre les acteurs ciblant les mêmes lieux de pêche s'avère nécessaire. En effet aucun des CLPA ne peut gérer seul le stock. Ainsi, pour harmoniser les mesures de gestion, la concertation a été élargie à l'ensemble des CLPA de Joal, de Mbour, de Sindia nord, de Sindia Sud, de Yenne-Dialaw, de Rufisque-Bargny, de Cayar, de Dakar Ouest, de Pikine et de Hann. Pour prendre en charge cette étape organisationnelle importante, trois (3) ateliers (Dakar, Rufisque et Mbour) ont été organisés pour former les membres des cadres de concertation sur leurs rôles et responsabilités dans la mise en œuvre de ces plans de gestion.





Photos 13 & 14: Ateliers de formation du cadre de concertation

- Renforcement des capacités des femmes actives dans le secteur de la pêche. Pour renforcer les capacités des femmes actives dans le secteur de la pêche, plusieurs actions ont été menées au niveau politique parmi lesquelles : l'appui à l'organisation au niveau local, national et au réseau des femmes

(REFEPAS). Dans cette perspective, le projet a aussi participé à l'audience accordée par le président de la république aux pêcheurs de Cayar en janvier 2014. Par ailleurs le projet a participé à l'élaboration d'une requête de financement de la Banque Mondiale relative au renforcement des capacités des femmes actives dans la pêche au Sénégal.

2.3. Ressources naturelles/plans de gestion/conservation de la biodiversité et des écosystèmes marins

Cette partie du rapport porte sur 03 points : le renforcement de la base documentaire du projet en appui à l'élaboration et la mise en œuvre des plans de gestion et conventions locales, les plans de gestion et les activités de conservation à travers l'appui du projet aux Aires Marines Protégées.

• Renforcement de la base documentaire du projet

Le renforcement de la base documentaire s'est poursuivi à travers le démarrage de 03 nouvelles activités : l'étude sur la sélectivité des engins de pêche de l'ethmalose par l'IUPA, la cartographie des sites et infrastructures de pêche par le CSE et l'étude bioécologique et socio-économique sur les stocks de l'ethmalose par le CRODT. Par ailleurs avec l'appui de consultants, 02 autres draft de rapports d'études ont été produits et relatifs à la contribution de la pêche dans l'économie des collectivités locales, la mobilisation interne et externe de fonds pour les CLPA. On peut également noter le démarrage de l'étude de la chaine de valeur de la sardinelle pêchée au Sénégal.

- Etude sur la sélectivité des engins de pêche de l'ethmalose

Une étude sur la sélectivité des engins de pêche à Ethmalose est conduite par l'Institut Universitaire de Pêche et d'Aquaculture (IUPA). Les résultats permettront d'alimenter la base scientifique du plan de gestion de la dite pêcherie en cours d'élaboration.

Ainsi pour les besoins de tests de sélectivité des engins de pêche, une étude sur le profil de la pêcherie de l'ethmalose a été réalisée pour caractériser la pêcherie de l'ethmalose dans les îles du Saloum et des visites de terrain et enquêtes effectuées au niveau des villages des 07 CLPA concernés (Niodor, Joal, Djirnda, Bassoul, Missirah, Toubacouta et Fimela). Des séances de restitution ont été organisées (août) dans lesdits CLPA pour valider les résultats préliminaires de l'étude. Ces rencontres regroupant une trentaine de participants ont aussi permis de partager les résultats provisoires de l'étude avec les acteurs, de recueillir les avis des pêcheurs, d'échanger sur le protocole de recherche participative sur la sélectivité des engins de pêche. Les caractéristiques des filets de pêche à utiliser (type de filet, longueur, largeur, maillage, montage, etc.) et les zones à choisir et les périodes de pêches expérimentales ont été aussi discutées au cours de ces réunions. Les conditions pour une meilleure implication des pêcheurs locaux et le coût du matériel de pêche à utiliser ont été aussi abordés.

Pour les tests de sélectivité on a choisi le filet maillant encerclant avec les 04 types de mailles suivants: 28 ou 30 mm, 32 mm, 36 mm et 40 mm généralement utilisés par les pêcheurs du Sine Saloum. Chaque filet est constitué de 4 nappes (30, 32, 36, 40 mm) d'une longueur variant de 400 à de 600 m.

Les zones de pêches expérimentales sont choisies au niveau de 09 stations réparties dans les quatre grandes zones de pêche. Les pêches expérimentales sont effectuées dans les zones 1 et 4 selon le calendrier ci-après : 24 et 25 septembre : Zone 1 (CLPA de Missirah) ; 26 et 27 septembre : Zone 4 (CLPA de Djirnda).

Les résultats préliminaires montrent que : au niveau de la zone 1 (Bacao et Banc rouge vers la mer) : les tailles des individus varient entre 11 et 38 cm. Les tailles dépassant 25 cm sont bien représentées et plus de 80% des individus capturés par la maille 40 ont des tailles supérieures à 25 cm. Les tailles des individus capturés par la maille 36 varient entre 22 et 37 cm. Pour la maille 28 mm, les tailles des individus sont comprises pour l'essentiel entre 20 et 27 cm. Dans la zone 4 (le Saloum), les tailles des individus capturés varient entre 18 et 29 cm. Les individus capturés dans cette zone n'atteignent pas 30 cm. Les plus fortes captures sont faites par les mailles 30 et 32 mm.

- La cartographie des sites et infrastructures de la pêche

Ce travail porte sur la cartographie des lieux et infrastructures de pêche ainsi que celle de l'occupation du sol des CLPA de Ziguinchor, Kafountine, Saint Louis et la zone du Boudié-Balantacounda.

Le Centre de Suivi Ecologique, partenaire du projet assure l'accompagnement technique dans l'élaboration des produits cartographiques. L'intérêt de l'utilisation des supports cartographiques a été démontré dans les phases précédentes. Les cartes résultantes serviront de supports à l'élaboration des plans d'aménagement des pêcheries. Les images Landsat 8 (d'une résolution de 15 m) de l'année 2013 ont été utilisées comme références pour les cartes d'occupation du sol. Les cartes des lieux et infrastructures de pêche, quant à elles résultent de la géo localisation au GPS et des séances de cartographie participative avec les acteurs locaux.





Photos 15 & 16: Atelier de cartographie participative des CLPA de Kafountine et Ziguinchor

Ainsi, une soixante de sites de pêche a été caractérisée et intégrée dans base de géo spatiale du projet. Des cartes d'occupation du sol des CLPA ont été également produites.

Cartes de localisation des lieux et infrastructures de pêche

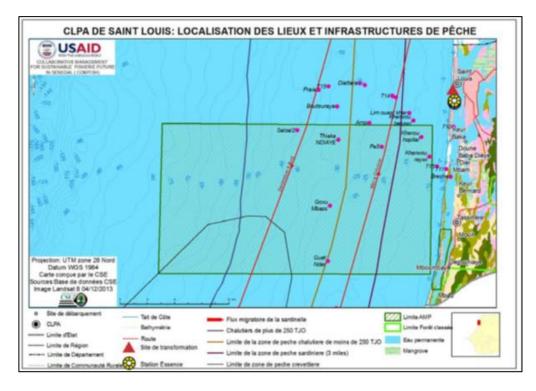


Figure 1 : Lieux de pêche du CLPA de Saint Louis

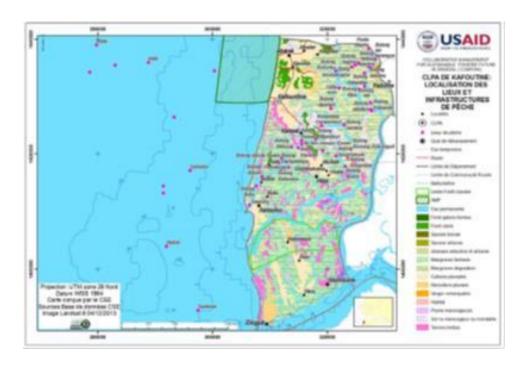


Figure 2 : Lieux de pêche du CLPA de Kafoutine

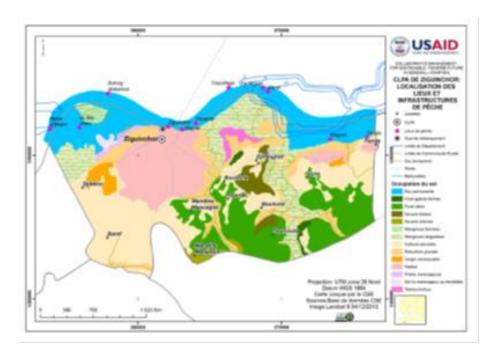


Figure 3 : Lieux de pêche du CLPA de Ziguinchor

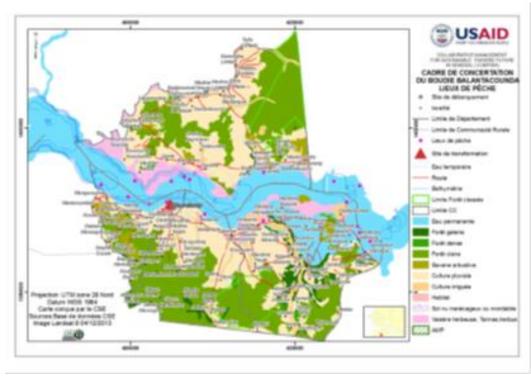


Figure 4 : Lieux de pêche dans la zone du Boudié Balanta Counda

- Etudes sur les espèces / stocks de sardinelles et ethmalose

Dans le cadre de l'appui scientifique apporté au projet pour l'élaboration des plans de gestion, le CRODT a démarré cette année deux études.

- Appui à la mise en place des plans de gestion des petits pélagiques

Deux missions ont été effectuées par l'équipe du CRODT au mois de juillet dans les régions de Thiès, Fatick et Saint Louis, et dans la région naturelle de Casamance (Kafountine). Les objectifs de ces missions étaient doubles (i) d'une part, valider et tester des fiches d'enquêtes (ii) et d'autre part, mettre en place un système de collecte de données biologiques (structure démographique et recrutement des sardinelles ronde et plate *Sardinella sp* et de l'ethmalose *Ethmalosa fimbriata*) et socioéconomiques (pertinence et efficacité des initiatives et mesures réglementaires locales dans les pêcheries de ces espèces) au niveau des 08 principaux ports de débarquement (Saint Louis, Joal, Mbour, Cayar, Foundiougne et Kafountine).

Au plan biologique, il s'agit de données de fréquences de taille par engin de pêche. Celles – ci proviendront des captures commerciales de la pêche artisanale ciblant les petits pélagiques. Chaque débarquement d'une pirogue donnée sera trié par espèce puis chaque individu des 03 espèces ciblées (sardinelle ronde, sardinelle plate et ethmalose) ou faisant partie d'un échantillon de 70 spécimens au maximum sera pesé au gramme près et mesuré (longueur totale) au centimètre près.

Au plan socioéconomique, des focus groupes ont été réalisés au niveau des sites de débarquement. Un guide d'entretien a été utilisé pour recueillir les avis sur les aspects généraux des différentes mesures au niveau des différents groupes d'acteurs.

- Etude bioécologique et socio-économique sur les stocks de l'Ethmalose

Le rapport sur la synthèse des connaissances bioécologiques et socio-économiques des stocks de l'ethmalose, qui vient d'être finalisé, par le CRODT est en cours de validation. Il résume l'information scientifique tirée d'une revue bibliographique sur l'ethmalose aussi bien à l'échelle nationale que régionale. Les points essentiels mis en exergue dans le rapport sont la distribution géographique, la

biologie, l'écologie, l'état d'exploitation et la dynamique des populations d'ethmalose ainsi que les aspects socio-économiques liées aux pêcheries.

Etude de la chaine de valeur de la sardinelle péchée au Sénégal

Au cours du mois de septembre le travail réalisé a consisté à une revue documentaire et à l'élaboration des outils de collecte de donnés. La revue documentaire a permis :

- d'avoir un positionnement sur les différentes approches de la chaîne de valeur des produits de la pêche ;
- de choisir des cadres théoriques notamment dans le cadre de l'analyse des réseaux qui sont déterminant dans la destination des produits et la formation des prix. Ainsi, en définissant le réseau comme un ensemble régulier de contacts ou de relations sociales continues entre les individus, on tentera d'analyser les motivations, la nature, les procédures et les protagonistes de ces contrats dans le mareyage et la transformation artisanale de la sardinelle.
- les variables socioéconomiques concerne l'identification des acteurs impliqués dans les transactions, les types de produits commercialisés, les circuits de commercialisation, le choix des partenaires, les systèmes de fidélisation des partenaires, la formation et l'évolution des prix, le système de financement, en autres);
- les variables de normes et de qualité portent sur la description les lieux d'implantation, les plans de conception des locaux, les principes d'hygiène, les équipements, matériels et outils de production, de conservation, de stockage afin d'identifier les pertes dues aux faibles rendements, à la mauvaise qualité et à la conformité qui limitent la compétitivité des produits et plombent leur valeur sur le marché.

Le guide d'entretien qui est conçu à partir de ces principales variables servira aussi comme préenquête pour affiner le questionnaire.

Il est envisagé la collaboration avec des enseignants de l'UGB qui veulent impliquer leurs étudiants pour des cas pratiques d'étude à travers USAID/ERA

- Etude sur la vulgarisation dans le secteur de la pêche au Sénégal: l'objectif de cette étude est de réaliser un diagnostic approfondi de la vulgarisation dans le domaine de la pêche au Sénégal, en vue de faciliter la mise en œuvre d'un plan de renforcement des capacités humaines et institutionnelles de vulgarisation. Il s'agissait d'identifier et analyser le cadre administratif et législatif de la vulgarisation de la pêche au Sénégal, d'identifier et analyser les activités menées par la CPEP et d'autres structures en relation avec la vulgarisation de la pêche, d'analyser les capacités, les faiblesses et la pertinence des programmes des structures étatiques responsables de la vulgarisation, de déterminer les contraintes des services de vulgarisation, de proposer des solutions avec un plan d'action pour la mise en place d'un système de vulgarisation à la pêche artisanale. L'étude a été validée après le partage du document avec les différentes structures concernées.
 - Mobilisation interne et externe de fonds pour les CLPA et Contribution de la pêche dans l'économie des collectivités locales. L'étude relative à la mobilisation interne et externe de fonds pour les conseils locaux de pêche artisanale (CLPA) s'inscrit dans le cadre du renforcement de capacités de ces institutions locales afin qu'elles puissent jouer leurs rôles dans le cadre de l'aménagement et la gestion locale des pêches. En effet, les conseils locaux de pêche artisanale, crées par la loi 98/32 portant Code de la Pêche maritime manquent le dynamisme depuis leur création. Les difficultés notées sont d'ordre organisationnel, technique, financier.

Pour résoudre la question relative au financement durable des CLPA, le projet a initié cette étude en vue de renforcer les capacités des membres des CLPA en matière de mobilisation interne et externe de fonds. C'est une démarche qui est axée sur la participation financière des acteurs locaux (acteurs artisans, partenaires, institutions présentes dans les sites) pour le fonctionnement du CLPA.

Le diagnostic réalisé dans les CLPA de Mbour, Cayar, Yene/Dialaw, Rufisque, Sindia sud et nord et Joal Fadiouth, a permis d'identifier plusieurs mécanismes internes et externes de mobilisation de fonds et qui peuvent assurer un fonctionnement minimale des CLPA. Les mécanismes identifiés sont relatifs aux axes suivants: établissement et vente de cartes de membre ; cotisations mensuelles des membres ; contributions du GIE Interprofessionnel ; redevances des pirogues à l'arraisonnement ; ristournes des

CLPA sur les amendes provenant des infractions relevées avec les membres des CLPA; organisation des journées de pêche pour les CLPA; création de central d'achat par les CLPA; contributions des stations d'essence, des frigoristes, des banquiers et des autres acteurs gravitant autour de la pêche; organisation de manifestations à but lucratif (Régate, mbapatt, faux lion, location de chaises, vente de t-shirts, etc.).



Photos 17 : Discussions avec les représentants des mareyeurs à Joal



Photo 18 : Discussion avec les acteurs à Yenne/Dialaw

Les rencontres effectuées dans le cadre de l'étude avec les acteurs ont cependant montré, que des préalables sont nécessaires pour que ces propositions des acteurs soit mise en œuvre de façon optimale dans les CLPA : le renouvellement correct et régulier des organes dirigeants ; la généralisation de la création de bureau exécutif au sein des ICC ; l'existence et l'application de procédures et d'outils de gestion administrative et financière ; l'existence et le respect d'une stratégie de communication, notamment l'information régulière des membres, etc. ; l'animation de la participation de tous les acteurs par l'ICC ; la participation des acteurs à la planification des activités ; le suivi de la planification et de l'exécution du budget ; la formation des membres ; le lobbying et le plaidoyer en faveur des droits et intérêts des acteurs.

• Mise en place de plan de gestion.

Plan de gestion participatif sur les pêcheries de la sardinelle : Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan National de Gestion des Petits Pélagiques, plusieurs rencontres de l'ETT ont permis d'améliorer le draft de plan de gestion participatif proposé. Désormais la mission confiée au projet USAID/COMFISH reste la finalisation et la mise en œuvre de Six (06) plans de gestion participatifs réparties comme suit :

- **Zone 1 : (Cap Vert)** regroupant les CLPA, de Pikine, de Hann de Rufisque/Bargny et de Yene/Dialaw ;
- **Zone 2 (Petite Côte) :** regroupant les CLPA de Joal, de Mbour, de Sindia nord, de Sindia Sud et de Palmarin ;
- **Zone 3** (**Grande Côte Sud**) qui comprend les CLPA de Dakar Ouest, de Cayar et de Fasse boye ;
- Zone 4 (Grande Côte Nord) avec les CLPA de Saint Louis, Potou et Lompoul;
- **Zone 5 (Sine Saloum)** avec les CLPA de Foundiougne, Djirnda, Bassoul, Niodior et Missirah, ciblant particulièrement les pêcheries de l'ethmalose;
- **Zone 6 (Casamance),** avec les CLPA de Ziguinchor et Kafountine, très actifs dans les pêcheries de l'ethmalose et de la sardinelle.

La carte ci-dessous indique les zones ciblées par ces plans de gestions locaux.

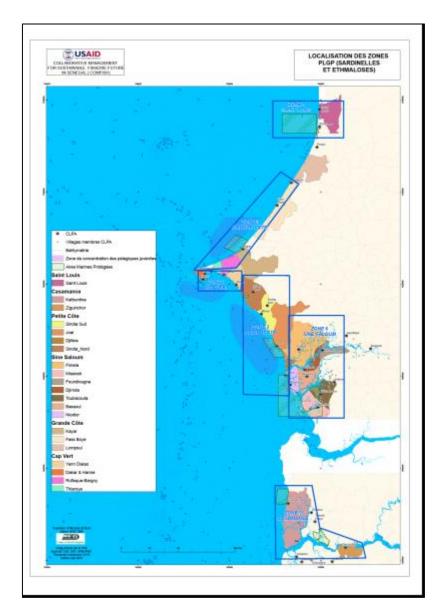


Figure 5 : Carte de localisation des CLPA ciblés dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion des pélagiques

Au cours de la dernière rencontre les 03 premiers plans locaux élaborés par le projet (Cap Vert, Petite Côte et Grande Côte Sud) ont fait l'objet de discutions au sein de l'ETT. Il s'en est suivi une prévalidation technique. Une réunion du Comité National de Gestion des Petits Pélagiques est en vue (convoquée par la DPM) pour la validation de ces plans.

Par ailleurs il faut noter que les concertations ont été réalisées dans les zones de la Grande Côte Nord et de Casamance, en vue de l'élaboration de ces nouveaux plans de gestion participatifs sur les pêcheries de la sardinelle.

Plan de gestion participative des pêcheries de l'ethmalose. Le processus d'élaboration du plan de gestion participatif sur les pêcheries de l'ethmalose au Sénégal a démarré à travers les activités d'information, de sensibilisation et de concertation avec les acteurs clés des zones couvertes par les CLPA du Sine Saloum et de la Casamance. Cette démarche a permis une meilleure participation de l'ensemble des parties prenantes de la filière. Ainsi des concertations ont eu lieu au mois de Mai et d'Août, en collaboration avec les services techniques de ces localités. Cet appui du projet a permis de partager les informations/données de bases relatives à cette pêcherie, d'identifier les problèmes majeurs, de proposer des solutions et de définir les perspectives d'élaboration et de mise en œuvre du plan.



Photos 19 & 20: Transformatrices (Femmes et communauté guinéenne) à Niodior et Missirah

• Appui aux Aires Marines protégées

L'objectif visé à travers cette intervention est de parvenir à améliorer de manière sensible la gestion des AMP en mettant en œuvre les actions suivantes : (a) valider la stratégie nationale sur les AMP, (b) renforcer les capacités et les compétences des staffs de la DAMCP, de la DPM, de la DPN ainsi que les acteurs communautaires impliqués dans la gestion des AMP et (c) enfin, conduire les mesures/actions correctives identifiées et celles relatives aux indicateurs biologiques et socio-économiques et de gouvernance des AMP.

Validation de la stratégie nationale des AMP au Sénégal. La stratégie nationale sur les AMP a fait l'objet d'un large partage, d'une appropriation et d'un consensus au niveau de la Direction des Aires Marines Communautaires Protégées (DAMCP) et des acteurs à la base. Plusieurs ateliers ont ainsi été organisés par la DAMCP et soutenus par le projet. Cette stratégie servira de document de référence pour l'orientation de la politique de l'Etat en matière de création et de gestion des AMP. Au cours d'un dernier atelier organisé en février 2014, la stratégie nationale des AMP (SNAMP) a été validée par des experts et approuvée en fin février 2014 par le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable donnant ainsi tout le soutien politique à sa mise en œuvre à l'échelle nationale.

Mise en œuvre des actions correctives dans l'AMP de Joal -Fadiouth

En 2012, sous l'égide du projet USAID/COMFISH, une étude sur les lacunes et insuffisances de gestion des AMP avait été réalisée avait été réalisée. L'étude circonscrite à trois AMP (Joal Fadiouth, Bamboung et Cayar) avait fait ressortir les insuffisances majeures qui empêchaient le bon fonctionnement des AMP et formulé des recommandations de mesures correctives pour chacun de ces sites. Un plan d'action a élaboré pour la mise en œuvre de ces mesures correctives.



Photos 21 & 22_: Opérations de recupération d'une balise pour entretien(G) et de mise à l'eau d'une autre balise après réfection en décembre 2013 (D)par les membres du Comité de gestion de l'AMP de Joal-Fadiouth

Une évaluation participative de ces actions mises en œuvre dans le présent workplan a permis de décerner un satisfécit global au comité de gestion de gestion de l'AMP de Joal, au regard des bons résultats enregistrés tant dans la réalisation que dans le rapportage technique et financier des activités menées.

Renforcer les capacités des staffs DAMCP, DPM, DPN et des acteurs communautaires :

Un atelier de formation a été organisé à Foundiougne dans le but de contribuer au renforcement des capacités du personnel des services techniques et des acteurs à la base. Cet atelier est le second du genre après celui organisé en 2013 et axé sur la certification de la qualification des gestionnaires des AMP. Les résultats ont aboutis à la mise en place d'un plan d'action en vue d'un renforcement des capacités. A ce propos de nombreux thèmes ont été proposés par les participants.





Photos 23 & 24 : Vue partielle de la salle de l'atelier

2.4. Thèmes transversaux

2.4.1. Adaptation aux changements climatiques

Cette année, les interventions du projet pour une meilleure intégration des changements climatiques dans le secteur de la pêche artisanale au Sénégal touchent principalement trois (03) volets: politique, local et scientifique.

Intégration du changement climatique dans les politiques de pêche au Sénégal

Cette activité a débuté dès l'année 2 du projet avec une première rencontre de prise de contact avec l'ensemble des structures impliquées (administration, institut de recherche, partenaires au développement); suivie de concertations entre différentes structures dont la Direction des Pêches maritimes (DPM), la Direction de l'Environnement et des Etablissements Classées (DEEC), le Comité National d'Adaptation aux Changements Climatiques (COMNACC), le Centre de Suivi Ecologique (CSE), le Centre de Recherche Océanographique Dakar-Thiaroye (CRODT) et l'Agence National de l'Aviation Civile et de la Météorologique (ANACIM). C'est suite à cette rencontre qu'un comité de pilotage chargé d'identifier les conditions préalables à une concertation a été mis en place. Après une étude diagnostique des cadres de concertations sur la pêche le comité a proposé de susciter le dialogue entre acteurs en rapport avec un cadre pluri-acteurs comme le COMNACC. Ainsi le schéma suivant décrit le dispositif d'intégration de la concertation sectorielle pêche dans le COMNACC.

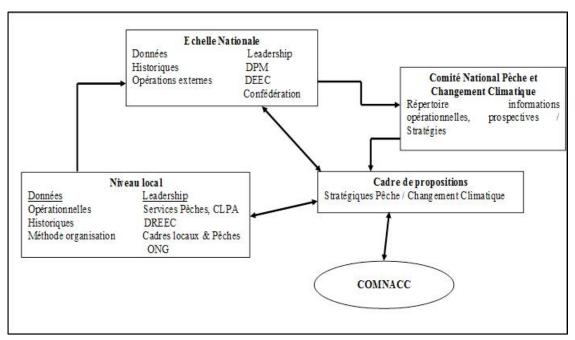


Figure 6 : Cadres du dispositif de concertation pêche /changement climatique et leurs liens

Ce dispositif a l'intérêt de partir de l'existant (aux niveaux locaux et nationaux) en insistant sur leur fonctionnalité et la redéfinition des rôles et des missions entre ces deux échelles.

Ainsi il a été procédé à une restitution nationale des résultats et des recommandations de cette étude co-présidé par la DPM, la DEEC et le COMNACC. Cet atelier national tenu le 14 février 2014 a vu la participation d'une soixantaine (60) de personnes provenant de 45 institutions. Ce rapport a également été validé techniquement par le groupe Adaptation/Vulnérabilité du COMNACC.

C'est par la suite qu'a débuté un large processus d'informations et de sensibilisations au niveau des régions sur les résultats de l'étude et du plan d'action pour une intégration effective des changements climatiques dans les politiques de pêche au Sénégal. Trois régions (Dakar, Louga et Fatick) ont déjà bénéficiées de ces restitutions qui ont rassemblés environ 224 personnes issues de l'ensemble de services techniques déconcentrés de la pêche et de l'environnement, les autorités administratives et locales ainsi que les acteurs locaux. L'année 5 (FY 2015) sera principalement consacrée à la poursuite de ces restitutions et sensibilisations dans les autres régions du Sénégal.

Appui à la mise en œuvre au niveau local de la stratégie national d'adaptation aux changements climatiques

Ce volet comprend les activités de renforcements de capacités des acteurs et instituions sur les changements climatiques et la mise en œuvre de mesures d'adaptations durables.

• Renforcement des capacités des acteurs pour une meilleure prise en compte du changement climatique

Indépendamment des restitutions et des sensibilisations effectuées au niveau stratégique avec le COMNACC, et des formations dans le cadre de l'adaptation, toute une série de formations sur les changements climatiques ont été organisées. Ces formations visent différents types d'acteurs, et ont débuté durant l'année 2 du projet et sont poursuivies cette année. En effet, pour l'année fiscale 2014 nous avons procédé à la formation des facilitateurs du projet sur la problématique du changement climatique, en vue de la démultiplication au niveau des communautés de base pour faciliter l'élaboration de stratégies participatives d'adaptation dans les zones côtières. Par la suite un support pédagogique a été élaboré pour l'animation des séances de formation sur les changements climatiques

et la pêche aux acteurs à la base. La démultiplication de la formation sur les changements climatiques a été faite au niveau des CLPA de Saint-Louis, Cayar, Rufisque/Bargny, Yenne/Dialaw, Sindia Nord, Sindia sud, Joal/Fadiouth, la zone du Sine-Saloum, Ziguinchor et Kafountine. Au total 919 acteurs ont été touchés à travers cette démultiplication.

La formation des ICC des CLPA impliqués dans les plans de gestion sardinelles et ethmalose a également continuée cette année. Elle a eu lieu principalement dans la zone du Saloum (Missirah, Toubacouta, Djirnda, Bassoul, Niodior et Pikine). 214 acteurs sont formés et cela a permis une meilleure prise en compte des aspects changements climatiques dans les concertations pour la gestion des stocks de sardinelle et d'ethmalose. Ces acteurs sont également capables maintenant de mettre en relation certains changements environnementaux observés au niveau local (érosion côtière, submersion, élévation du niveau de la mer, fréquence des tempêtes de mer, perturbation de la migration saisonnière des stocks, déplacement des aires de répartition des poissons...) avec les changements climatiques.

• Evaluation de la vulnérabilité des communautés côtières, la planification et la mise en œuvre de stratégies d'adaptation

Au début de l'année fiscale 2014 il a été procédé à la validation des trois plans d'adaptation approuvés par les CLPA. Cela a permis de passer à la mise en œuvre de certaines stratégies d'adaptation dans 04 (quatre) CLPA (Rufisque/Bargny, Sindia Nord, Sindia sud et Joal/Fadiouth). Il est important de préciser que ces stratégies contribuent à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Adaptation aux Changements Climatiques du secteur de la pêche et de zones côtières (PANA). Il faut noter que ces plans d'adaptations visent une meilleure prise en charge des changements climatiques au niveau local. Quelques activités ont été développées et Il s'agit principalement de développer des thèmes sur:

Le renforcement des capacités des acteurs de la pêche à travers des émissions radio sur les Changements Climatiques. Il a été procédé d'abord à une identification participative des thèmes sur les savoirs empiriques pouvant aider à une meilleure gestion de l'environnement, de la ressource et de la sécurité des acteurs en mer dans le secteur de la pêche. Sur la base de ces thèmes un total de 47 émissions ont été animés cette année en vue de renforcer les capacités des acteurs de la pêche et de vulgariser les savoirs endogènes et bonnes pratiques pour une meilleure adaptation des communautés. Ces émissions ont portés principalement sur : les causes des changements climatiques et ses impacts sur la pêche ; la Pêche et les changements climatiques : Quelles stratégies pour une meilleure adaptation des communautés de Pêche ; les changements climatiques et savoirs endogènes : comment les anciens doivent partager leurs expériences avec les jeunes pour une meilleure adaptation au changement climatique ; les mauvaises pratiques de pêche ; la sécurité en mer et les outils d'accompagnement ; l'organisation de l'équipage ; rôle et responsabilité des membres d'équipage ; la Salubrité au niveau des sites de transformation ; importance de la création des comités de salubrité au niveau des sites.

Quatre (4) radios communautaires (la Côtière de Joal/Fadiouth, Jokko FM de Rufisque, Kondafé FM de Ndayanne et Cayar FM) ont ainsi été impliquées dans ce processus. Ces émissions positivement appréciées par l'ensemble des acteurs ont été de véritables moments de sensibilisation, d'information et d'échange au niveau communautaire.

Le renforcement de capacités des femmes transformatrices dans 08 localités. Les femmes jouent un rôle capital dans le secteur de la pêche artisanale et sont le plus souvent vulnérables aux modifications climatiques. C'est ainsi que le projet USAID/COMFISH en partenariat avec APTE ont renforcé la capacité des femmes transformatrices pour leur permettre de faire face aux changements climatiques. Cela a consisté à une sensibilisation, à la mise en place de manière participative des comités de salubrités dans chaque site, d'appuyer l'élaboration et la validation des chartes de bonne conduite en

matière de salubrité. Ainsi le travail a permis l'élaboration de 8 (huit) chartes de salubrité et l'appui en matériel de nettoiement. Les sites choisis couvrent les CLPA de Joal-Fadiouth, Rufisque/Bargny, Sindia Nord et Sud. Cette activité entre dans le cadre de la mise en œuvre des plans d'adaptation participatifs en vue de promouvoir des technologies et un processus propres de transformation des productions halieutiques.

Ainsi 8 (huit) sites de transformation ont bénéficiés de ces renforcements de capacités et des résultats concluants ont été notés. Ces résultats sont liés à la prise de conscience des femmes sur la nécessité de respecter les mesures d'hygiène dans les sites de transformation, la valorisation des produits finis, le renforcement des capacités organisationnelles pour améliorer leur condition de travail et ainsi faire face aux effets néfastes des changements climatiques.





Photos 25 & 26 : Séance de travail avec les comités de salubrité de Guéro et Khelkom

L'appui à l'accès et à la vulgarisation de l'information météorologique pour la sécurité des biens et des usagers de la mer.

Dans le contexte de changements climatiques ponctués par la fréquence de phénomènes météorologiques extrêmes dont les intempéries en mer, les communautés de pêcheurs deviennent de plus en plus vulnérables. C'est ainsi qu'en collaboration avec l'ANACIM chargée de conduire et de coordonner la politique du Sénégal en matière de météorologie dans le domaine des prévisions et de ses applications sectorielles, un système d'alerte par SMS en cas de mauvais temps a été testé. Après cette phase test positivement appréciée par l'ensemble des acteurs, le projet s'est accordé avec L'ANACIM pour former les acteurs de la pêche sur l'utilisation des informations météorologiques et la mise en place d'une plateforme de transmission des alertes par SMS sur tout le littoral Sénégalais. Ce dispositif est d'une importance capitale car permettant de disposer un système d'alertes précoces pour mieux assurer la sécurité en mer des acteurs de la pêche artisanale. Au total 244 (deux cent quarante-quatre) acteurs appartenant au CLPA de Dakar-Ouest, Hann, Pikine, Rufisque/Bargny, Yenne /Dialaw, Mbour, Sindia Nord, Sindia Sud et Joal /Fadiouth ont déjà bénéficiés de ces formations.

Il faut noter que les autres composantes du projet (conventions locales, plans d'aménagements...) contribuent également à l'augmentation de la résilience des communautés côtières. Elles ont également été documentées à travers une étude intitulée « Contribution des activités mise en œuvre dans le cadre du projet USAID/COMFISH à l'amélioration de la résilience des écosystèmes et des communautés côtières face au changement climatique ». Ce travail est en cours de validation.

Améliorer la base de données scientifique pour appuyer les prises de décisions politiques et les plans d'actions.

Pour mieux appréhender, les risques de l'environnement côtier face aux changements climatiques et ses impacts potentiels sur les communautés côtières et la pêche artisanale, il est nécessaire d'asseoir une bonne maitrise scientifiques afin d'appuyer la prise de décision et mettre en place un plan d'action. Pour cette année il a été principalement procédé à la mise à jour du système d'information géographique avec la cartographie des nouvelles zones d'intervention du projet. L'ensemble de ces résultats sont intégrés dans processus de mise en place du Plan d'adaptation national de la pêche, des conventions locales, des plans de gestion participatif des pêcheries, des plans d'adaptation locaux pour une meilleure prise en compte des impacts des changements climatiques dans la gestion durable des pêcheries et de l'environnement côtier et marin.

2.4.2. Le Genre

Le projet poursuit son appui aux femmes de Cayar pour « l'amélioration des techniques de traitement et de conservation des produits halieutiques ». Ainsi, l'accent a été mis cette année sur l'inauguration de l'unité de transformation mis en place par le projet, le suivi et surtout la promotion de ses produits pour une meilleure visibilité et commercialisation. Pour les deux premières années, le projet avait suffisamment travaillé sur le renforcement des capacités des femmes pour une meilleure appropriation du projet et une visibilité des principales activités. Les activités menées telles que l'alphabétisation fonctionnelle dont les modules reprenaient les différentes thématiques du projet, la consolidation des règles existantes dans les causeries confinées dans un code de bonne conduite, les causeries régulières, avaient mis en exergue des résultats importants en matière d'appropriation et d'adhésion des bénéficiaires aux objectifs du projet. Ces renforcements de capacités ont révélés des compétences et des expériences qui ont déjà jeté les bases d'une durabilité des activités implantées par le projet à Cayar.

Parallèlement, un fonds a été mis à la disposition des femmes pour qu'elle démarre le « crédit revolving » qui traduit la mise en œuvre du plan d'action défini lors d'une formation sur la microfinance.

2.4.2.1. Finalisation de la construction de l'unité, inauguration et suivi technique

Travaux de maçonnerie

L'unité de transformation financée par le projet a été inaugurée le 23 avril 2014 en présence de la Directrice de l'USAID et du ministre des pêches et des affaires maritimes. Avant cette inauguration, l'équipe du projet devait s'assurer de la bonne exécution des travaux de finition puisque les gros œuvres étaient presque terminés depuis l'année précédente. Ces activités ont pris tout le trimestre octobre-novembre-décembre. L'accent était particulièrement mis sur les améliorations et les recommandations suggérées par les partenaires lors des différentes visites de chantiers. Ces améliorations apparaissaient souvent très pertinentes et montraient l'intérêt des visites de chantiers initiés depuis le début du projet. Des experts de la pêche n'étant pas partie du comité étaient souvent invités pour suivre l'évolution des travaux et donner leur avis. Ces démarches étaient très concluantes puisqu'elles ont non seulement permis d'améliorer le plan initial tout en respectant les normes mais elles ont permis également permis d'assurer une meilleure visibilité du projet auprès des partenaires.

Après les travaux de maçonnerie, le réseau d'alimentation en eau et en électricité a été installé. Pour l'eau, un mini-forage est installé dans l'enceinte de l'unité permettant une distribution gratuite de l'eau. Cependant, comme l'eau n'est pas traitée et ne pouvant pas servir à nettoyer les produits, un branchement privé de l'ASUFOR a été installé récemment pour permettre aux femmes de disposer de l'eau potable.

L'alimentation en électricité a été également effectuée par la SENELEC au même moment.

Le suivi environnemental est aussi effectué de manière régulière. Les mesures qui avaient été prises en accord avec les principes de l'USAID en matière de suivi environnemental sont évaluées au-fur-et-à-mesure que le projet de construction avance.





Photo 27 : Aire de réception

Photo 28 : Aire de stockage et emballage

Les équipements

- Choix des équipements

Pour le choix des équipements, APTE a toujours prôné une démarche participative. C'est un domaine réservé au consultant technologue de poisson recruté pour appuyer le suivi des travaux de l'unité et son fonctionnement mais l'avis des femmes apparaissait très important pour la validation d'un tel choix ou l'autre. Le travail a été fait depuis l'année 2013. Il s'agissait de lister en accord avec les femmes le matériel devant être installé dans chaque aire de travail. Pour les équipements tels que les fours et les claies, des prototypes ont été présentés aux femmes qui ont apportés leurs observations ou corrections avant la poursuite des travaux.

- Les fours et les claies de séchage

Ces deux équipements constituent les équipements clés de production. Les fours servent au braisage et au fumage des produits et claies sont utilisés pour le séchage.

Les **fours** sont au nombre de 04. Des prototypes modernes ont été conçus avec le technologue du poisson. Ils ont été légèrement modifiés après recommandations des femmes. Les fours comportent différents compartiments construits en béton armé avec une partie supérieure recouverte d'une grille en fer. Un dispositif de cheminée est installé sur les couvercles pour permettre l'évacuation de la fumée vers le haut.





Photos 29: Les femmes le jour de l'inauguration; photo 30 Fours de braisage avec cheminée



Photo 31: Le braisage dans les fours. Les poissons nettoyés et pesés sont soigneusement rangés sur les grilles des fours

Les **claies de séchage** sont au nombre de 20. Elles sont conçues de manière participative. Des prototypes ont été proposés aux femmes qui ont apporté des modifications et des améliorations selon leurs besoins. Le technicien de poisson avait proposé des claies avec une pente légère sur les parties supérieures permettant un égouttage et un séchage rapides des produits. Les femmes bénéficiaires ont décliné cette proposition et l'équipe de l'APTE s'est conformée à cette décision. Les claies sont conçues en bois avec des supports permettant d'installer des moustiquaires pour éviter le contact du produit avec les insectes.





Photo 32 & 33: Des claies de séchage

Les fours et les claies de séchage ont été conçus de manière simple. Ils sont adaptés aux besoins des femmes en matière de production quel que soit les quantités. Ce sont les versions traditionnelles qui ont été améliorées. Ce qui fait que les femmes maitrisent facilement leur utilisation. Ces équipements installés permettent aux femmes de produire en quantité. Elles permettent également de répondre aux exigences en matière d'hygiène et de qualité.

- Equipements de production

Juste avant l'inauguration, les équipements identifiés pour chaque aire de travail ont été réceptionnés. Tous ces équipements avaient été identifiés par les femmes elles-mêmes et le technologue du poisson. Ces équipements étaient nécessaires pour le démarrage des essais de production dans l'enceinte de l'unité. Ils sont accompagnés de petits matériels comme les gants, les bottes, les masques, les couteaux, les ciseaux et du matériel d'emballage.





Photo 34 : Bacs de réception des produits

Photo 35: Bacs de fermentation et de lavage des produits





Photo 36 : Table de parage équipé de robinets ; photo 37 : Balance électronique installée dans la salle de réception





Photo 38: Table d'exposition; Photo 39: Poubelles à roue

Des tests de production dans l'unité. Après l'installation des équipements, des essais de production ont été organisés pour démontrer la fonctionnalité de l'unité avant l'inauguration. Ces tests devraient prouver que l'unité pourrait commencer à faire ses premières productions en respectant toutes les conditions requises. Ces tests étaient aussi pour les femmes l'occasion de tester les équipements et le système du « marche en avant ». Au total, une quinzaine de femmes ont fait la formation avec le technologue du poisson. Le Service des pêches de Cayar a également participé à ces essais. Ils ont

porté principalement sur le braisage avec la production du « *keccax* » et sur la fermentation avec la production du « *gej* ». Les différents produits testés ont été présentés lors de l'inauguration de l'unité.



Photo 40 : Les femmes dans la salle de réception en train de préparer les poissons à parer sous la supervision du technologue de poisson.

Procéder à l'inauguration de l'unité. La cérémonie était une grande occasion pour APTE de rendre visible les importantes activités menées depuis le début du projet au profit des femmes transformatrices auprès des autorités de la pêche et des bailleurs. C'est pourquoi l'équipe du projet en partenariat avec le service des pêches a beaucoup travaillé sur la sensibilisation des autorités de la pêche pour qu'elles soient présentes à la cérémonie. Ainsi, plusieurs audiences ont été sollicitées au niveau de ces autorités (ministère de la pêche, direction des pêches, DITP, etc.) pour leur expliquer la portée de cette manifestation et son importance en termes de valorisation de la transformation artisanale du poisson et des femmes qui évoluent dans le secteur de la pêche.

Ces démarches ont été très fructueuses. La cérémonie a été présidée par le Ministre de la Pêche et des Affaires Maritimes du Sénégal et de la Directrice de la mission de l'USAID au Sénégal. Etaient présents la Directrice de l'USAID/COMFISH, le Représentant Régional du WWF Sénégal, le Maire de Cayar ainsi que beaucoup d'autorités religieuses et coutumières de Cayar. La marraine de la cérémonie était la Première Dame du Sénégal qui a envoyé une forte délégation composée de députés et d'élus du Conseil Economique et Social.

Le Ministre de la Pêche dans son allocution a magnifié l'exemple de modèle de pêche de Cayar qu'il a promis de promouvoir à travers le Sénégal pour une gestion durable des pêches.

Quant à la Directrice de l'USAID, elle a salué le travail des femmes transformatrices de Cayar et réitéré l'engagement du Peuple Américain à soutenir le développement notamment celle de la pêche dont une grande part sera réservée aux femmes.

D'autre part, des femmes venant de la région de Tambacounda où les femmes transformatrices avaient effectué une visite d'exploration de marché étaient présentes à la cérémonie. La cérémonie d'inauguration a marqué ainsi le début des activités de production dans l'unité améliorée de transformation.





Photo 43 : Cérémonie d'inauguration. Le ministre de la pêche à côté de la Directrice la mission de l'USAID.

2.4.2.2. Suivi technique de l'unité.

Depuis le début du projet, un technologue du poisson est recruté pour suivre les travaux de l'unité et le fonctionnement. Ainsi des visites régulières étaient organisées avec lui, les femmes et le service des pêches sur le chantier pour suivre les travaux. Une fois les constructions terminées, il devait supervisait les essais de production, former les femmes sur le contrôle de qualité et donner des recommandations pour l'assurance qualité des produits issus de l'unité. Tout ce travail est fait par le consultant, il doit accompagner le processus jusqu'à ce que les femmes disposent de toutes les connaissances nécessaires pour faire fonctionner l'unité dans le respect des normes.

Parallèlement, juste après l'inauguration, une lettre a été adressée à la DITP (Direction des Industries de Transformation des Produits de la Pêche) pour une inspection de l'unité. Une démarche normale pour toute entité de production halieutique qui veut être reconnu par l'Etat ou veut obtenir un agrément. La DITP a effectué la mission d'inspection durant le mois de juillet. Le rapport a été reçu par APTE et le Service des pêches de Thiès en fin septembre. Sur le rapport est bien délivré le numéro d'agrément de l'unité (cf., annexe demande d'agrément). Les corrections proposées seront prises en compte par APTE et le travail sera supervisé par la DITP elle-même et le service des pêches. Cet agrément signifie que les femmes pourront exporter partout leurs produits sauf dans l'Union Européenne qui n'accepte pas encore les produits transformés artisanaux dans son territoire.

Pour ce qui est du suivi administratif, un comptable travaille déjà avec les femmes pour la gestion des recettes et dépenses en attendant la définition du business plan prévu en novembre avant le démarrage de la grande saison de production.

Le tableau ci-dessous indique les productions réalisées dans l'unité depuis l'inauguration (fin avril, mai et juin)

Produits	Poids (kg)	Chiffres d'affaires (FCFA)
Keccax	6720	2 266 800
Gej	20	28 000
	6740	
Total		2 294 800 FCFA

Il faut noter que les prix au kilogramme pour les ventes répertoriées au tableau ne sont pas fixes. Par exemple, le jour de l'inauguration, le kilogramme de *keccax* était vendu à 1000 FCFA aux visiteurs de l'unité. Pour les autres comme les femmes de Tamba et celles de Guédiawaye, le prix était promotionnel. Le kg leur a été cédé à 350 FCFA.

Ce tableau montre que l'unité peut générer des recettes importantes. Elle attire de nombreux commerçants qui sont dans la vente du gros. Cependant, il faudrait trouver des mécanismes pour un fonctionnement continu durant toute l'année. Pour cette année, la rareté du poisson qui s'observe dans la zone chaque année à partir de juin s'est répercutée sur la production qui a fortement chuté en août et septembre.

Réaliser des analyses microbiologiques sur les produits issus de l'unité. Tout au début du projet, des analyses avaient été réalisées dans le grand site de transformation pour apprécier l'état général de la qualité des produits transformés notamment le keccax. Cette étude aussi devrait permettre à l'équipe du projet d'avoir un état de référence concernant la qualité de keccax transformé pour pouvoir le comparé avec celui de l'unité une fois celle construite. Ainsi, ces analyses ont été faites en fin août – début septembre par le même laboratoire qui avait procédé aux analyses précédentes.

L'objectif principal de cette étude était d'apprécier la qualité microbiologique de la matière première et des sardinelles braisées-séchées au niveau de l'unité de transformation. De façon spécifique, ce travail consistait à: prélever des échantillons de sardinelles; réaliser les analyses microbiologique sur ces différents produits ; interpréter ces résultats d'analyse.

La méthodologie retenue a allié une approche croisée entre les prélèvements d'échantillons lors des visites de terrain et les analyses de laboratoire.

Tableau : Répartition du nombre d'échantillons prélevé sur le site

Produits considérés	Nombre d'échantillons à prélever	TOTAL
Sardinelles fraiches	10	
Sardinelles après	9	
épluchage		33
Produits finis	7	
« keccax »		
Produits finis après	7	
1 semaine de		
stockage		

Les analyses microbiologiques des échantillons, ont été réalisées au laboratoire d'HIDAOA de l'EISMV de Dakar. Les analyses bactériologiques ont porté sur la recherche des germes indicateurs de sécurité sanitaire et ceux témoins de l'hygiène des procédés de production.

<u>Interprétations des résultats.</u> Selon les différents paramètres analysés, (la flore aérobie mésophile à 30°C (FAMT), les coliformes fécaux et ASR, salmonelles, et de Staphylocoques) les contaminations les plus élevées ont été observées dans les échantillons de sardinelles fraiches (matière première) ; où elles dépassent le critère microbiologique. Après les opérations de braisage et de séchage, on observe une baisse du niveau de contamination, ceci peut s'expliquer par le fait que cette flore totale est très sensible au traitement thermique appliqué aux sardinelles lors du braisage au four et les sardinelles sont lavées avant l'opération de braisage. Ce qui a entrainé leur forte réduction. Les résultats de cette étude ont montré une absence de *salmonelles* et de *staphylocoques* dans les échantillons.

D'après les conclusions de cette étude, il est permis d'affirmer avec force que les produits obtenus dans ce nouveau site de transformation présentent une qualité microbiologique satisfaisante. En effet, malgré une qualité inacceptable de la matière première, les niveaux de contamination des produits finis sont conformes aux normes. Ainsi, les femmes qui ne contrôlent pas les conditions de manutention et de débarquement des poissons au niveau du quai doivent insister sur le lavage de la matière première pour limiter les contaminations à ce niveau. L'équipe du projet attendait d'obtenir les résultats des analyses pour pouvoir entamer les démarches pour l'obtention de l'autorisation de commerce FRA délivré par le Ministère du Commerce.

Organiser une session de formation en HACCP. Cette activité était incluse dans le suivi technique de l'unité et devrait être assuré par le technologue du poisson. D'ailleurs, le HACCP figure dans les recommandations de la DITP pour l'obtention définitive de l'agrément.

Ainsi, la formation a eu lieu les 22 et 23 septembre 2014. Elle a réunie 25 femmes transformatrices. Le HACCEP requiert normalement un qualiticien qui contrôle toute la chaîne de production. Cependant, les femmes qui vont travailler dans l'unité devront également s'outiller pour mieux faciliter le respect de ce dispositif important pour la valorisation des produits de l'unité. Le HACCEP peut être apposé dans les étiquettes des produits comme une certification de la qualité, d'où son importance capitale dans la démarche de labellisation.

Le consultant dans ses présentations a présenté et défini le dispositif et expliqué les démarches avant de faire des exercices pratiques avec les femmes sur le contrôle des points critiques dans la chaîne de production.



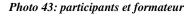




Photo 44: photo de famille après la formation

2.4.2.3. Poursuivre le renforcement des capacités des femmes

Organiser des cours d'alphabétisation fonctionnelle. Comme on l'avait souligné dans les rapports trimestriels, les cours d'alphabétisation ont été très perturbés par la préparation de l'inauguration de l'unité. En sus, comme chaque année une réunion d'évaluation est organisée avant le démarrage des cours pour discuter des modules à introduite et planifier les sessions. Pour cette année, une rencontre avait été organisée avec les monitrices, le superviseur et la coordonnatrice du projet. Lors de cette réunion, il a été recommandé pour cette année de capitaliser les acquis des sessions précédentes. Le projet avait réussi à mettre à la disposition des femmes des modules propres au secteur de la transformation artisanale du poisson. L'importance dans ces modules était leur contenu qui a beaucoup aidé à la sensibilisation relative aux bonnes pratiques de transformation.

Lors cette rencontre, il a été retenu de concevoir un syllabaire rédigé sur la base des bonnes connaissances acquise à Cayar sur les bonnes pratiques de transformation. Ce travail a été dirigé par le superviseur des cours d'alphabétisation qui a assuré la rédaction. Il a travaillé avec les monitrices sur les différentes thématiques enseignées dans les cours et avec des spécialistes de l'édition. Le syllabaire est conçu et mis en page sous forme de livre.

C'est un document pédagogique qui pourra être utilisé par les toutes les femmes transformatrice de la zone côtière mais également pour apprendre à lire et écrire tout en se familiarisant avec les bonnes pratiques de la transformation artisanale du poisson.

Actuellement, il reste le tirage du document prévu en 2015. Le livre sera aussi présenté à la Direction de l'Alphabétisation pour voir comment elle peut appuyer sa promotion.

Appuyer la mise en place du crédit révolving. Le crédit revolving a été introduit depuis février 2014. APTE avait remis une enveloppe d'un million (1 000 000 FCFA) pour son démarrage en présence des agents techniques du service des pêche (chef de service et chef de poste). Ce crédit a été octroyé après la signature, par la présidente du comité restreint de l'aire de transformation, d'un protocole d'accord entre les femmes et APTE sur la gestion du crédit. Il a été partagé aux deux GIE selon le nombre des membres. Pour la première distribution, 56 femmes du GIE « Mantoulaye Guène » ont partagés 750 000 FCFA contre 25 du GIE « Awa Gueye Kébé » qui ont partagé 250 000 FCFA.

Dans le protocole, il est retenu un pourcentage de 10 % pour le taux d'intérêt sur toute somme reçue. Cet intérêt qui semble d'emblée élevée est très souple pour les femmes parce que contrairement à la mutuelle ou à la banque, l'intérêt est calculé selon le taux de remboursement. Les femmes font le recouvrement chaque mois.

Il a été retenu de distribuer tous les fonds à part égale dans un premier temps.

Voici le tableau récapitulatif des opérations depuis le lancement du crédit (résultat au 10 septembre 2014)

Structures	Montant initial (fonds APTE) FCFA	Rajout 1 (Fonds Comfish) FCFA	Rajout 2 (fonds distribution blouses FCFA	Bénéfices réalisés (septembre) FCFA	Prêts accordés en septembre FCFA	Bénéficiaires (septembre)
GIE « Mantoulaye Guène »	750 000	350 000	105 000	1 110 600	2 322 300	53 personnes
GIE « Awa Gueye KEBE »	250 000	150 000	50 000	306 380	702 000	52 personnes
TOTAL	1 000 000	500 000	155 000	1 416 980	3 024 300	105 personnes

L'analyse de ce tableau montre que le crédit révolving a enregistré des résultats importants. Déjà sur le terrain, on a noté un enthousiasme et un engagement total des femmes pour le recouvrement et l'objectif qui était visé c'est-à-dire renforcer la capacité d'autofinancement des femmes est en train d'être atteint. Le montant des fonds recouvrés en 7 mois d'exercice montrent l'efficacité du système mis en place. L'intérêt aussi réside dans le fait que toutes les femmes aient accès au crédit sans difficulté. Déjà au niveau du GIE « Awa Gueye Kébé », on a noté une augmentation du nombre d'adhérentes.

Le système de gestion mis en place est jugé satisfaisant car aucune défaillance n'est encore notée.



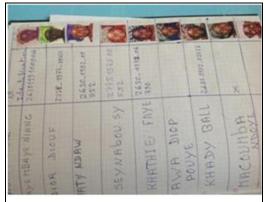


Photo 45 : Les femmes tiennent un registre pour Photo 48 : Les femmes bénéficiaires sont identifiées avec N° CNI l'enregistrement du crédit.

Voyage d'exploration de marchés à Dakar et à Tambacounda. L'exploration de marché est la suite logique du plan de marketing. Elle était inscrite dans le plan d'action de l'APTE. APTE a jugé nécessaire d'amener les femmes transformatrices vers les marchés chez les potentiels acquéreurs. Le keccax est bien ancré dans les habitudes alimentaires des sénégalais et les marchés existent. Cependant, les femmes maîtrisent mal les circuits commerciaux et vendent mal. Les nombreux intermédiaires dans la filière réduisent considérablement les marges bénéficiaires des productrices. C'est pourquoi les régions de Dakar et de Tambacounda ont été choisies.

A Dakar, la visite a eu lieu le 17 février 2014. Les femmes ont été accueillies par le Groupement de Femmes « *Khelcom Réseau* » établi à Guédiawaye dans la banlieue dakaroise. Les membres de ce réseau avaient émis le souhait de commercialiser les produits transformés notamment ceux venant de Cayar après avoir eu échos du travail des femmes de Cayar à travers une présentation faite par la coordonnatrice du projet sur les produits.

A la suite de cela, APTE a facilité la rencontre entre les femmes. Celles de Cayar ont amené des échantillons qu'elles ont présentés dans différents types d'emballage. Les femmes de Khelcom ont beaucoup apprécié la qualité des produits. Les discussions ont tourné sur les modalités d'acquisition des produits, les prix et le transport.

La visite dans la région de Tambacounda a eu lieu du 23 au 27 au février 2014. Quatre femmes transformatrices ont participé à cette visite et un agent des pêches. La délégation était aussi accompagnée d'une journaliste de la radio communautaire de Cayar qui a couvert toute la visite.

Le choix de Tamba n'est pas fortuit. La région est située dans l'est du pays à 467 km de Dakar. Cette zone est dépourvue de façade maritime et la demande en poissons frais ou transformés est très élevée. En plus, la zone de Tamba est une région tampon entre 3 pays limitrophes du Sénégal que sont la Gambie, le Mali et la Guinée Bissau. En ce sens, elle pourrait jouer un rôle extrêmement important dans les échanges commerciaux relatifs aux produits halieutiques transformés entre le Sénégal et ces pays.

Lors de l'inauguration de l'unité, les femmes de Tamba et de Guédiawaye étaient d'ailleurs présentes. Elles en ont profité pour faire leur première commande.

Développer une stratégie de « marketing ». La stratégie de marketing est l'activité principale qui accompagne la commercialisation des produits issus de l'unité. Une bonne stratégie de marketing est nécessaire pour la visibilité de l'unité. Cette stratégie de marketing a été réalisée pour mieux mettre en exergue les potentialités du « keccax » de Cayar surtout celui traité dans l'unité qui offre une qualité supérieure.

La stratégie repose sur l'étude des marchés, la segmentation, la demande, la concurrence, les atouts, etc. Elle est un outil complémentaire au plan d'affaires ou business plan qui sera réalisé.

Appuyer la participation à des foires. Depuis le démarrage de leurs activités après l'inauguration, les femmes ont été invitées à participer à 3 foires. Toutes ces participations ont faites sur la base de sollicitation des autorités de la pêche grâce à l'intérêt particulier accordé à l'unité par les autorités. La première invitation des femmes est notée au mois de mai au forum économique régional organisé par la Chambre des métiers de Thiès. Cette invitation émanait du Service Régional des pêches de Thiès basé à Joal qui voulait que les femmes de Cayar représentent la région pour l'exposition des produits de pêche. APTE a appuyé la participation des femmes qui étaient d'ailleurs les seules présentes dans la région qui abritent les plus grands sites de transformation dans le pays. Le service régional des pêches avaient magnifié la participation des femmes en présence du Ministre du commerce et du Gouverneur de Thiès tout en saluant l'appui de l'USAID/COMFISH.

La deuxième foire était organisée par l'USAID/YAAJEENDE à Matam. La foire était organisée pour favoriser les échanges commerciaux entre les opérateurs qui travaillent avec YAAJEENDE et des GIE qui évoluent dans l'agro-alimentaire. Les opérateurs avaient visité Cayar l'année dernière et avaient apprécié les produits présentés lors des échanges. A la suite de cette foire, ils ont commandés 1250 kg de « *keccax* » qui leur a été livré.

Les femmes de Cayar ont participé également à une foire internationale des produits de la pêche organisée en Corée du Sud au Busan. Elles ont été invitées par le COSEC (Conseil des Chargeurs du Sénégal) sur recommandation de la DITP. La collaboration de l'APTE avec la DITP dès le début du projet a abouti à cette invitation de haute facture.

Pour l'année 2015, il est prévu de réaliser les corrections liées aux recommandations de la DITP suite à la délivrance de l'agrément ; de définir le business plan de l'unité; de mener des études portant sur la production de l'unité et son impact sur le bien-être des femmes ; d'appuyer le suivi technique et la fonctionnalité de l'unité ; d'appuyer la commercialisation; d'appuyer l'alphabétisation et d'animer des causeries avec les femmes. En termes de communication, il est prévu de faire un tirage à grande échelle du guide sur les bonnes pratiques et de traduire ce guide en langue wolof et d'animer des causeries dans les *m'bars*.

2.4.3. Gouvernance/Décentralisation

Appui à la mise en œuvre de Conventions locales pour une gestion durable des pêcheries

La surveillance participative. Le programme a mis l'accent sur la surveillance participative des zones de pêche en appuyant les sorties des brigades de co-surveillance des CLPA. Au total, 40 sorties ont été ainsi effectuées au cours de l'année dans les Joal Fadiouth, Sindia Sud, Mbour et Sindia Nord. Ces sorties ont permis de noter plusieurs cas d'infraction aux règles adoptées dans les conventions locales et dans le code de la pêche.

L'organisation des CLPA Cette activité a concerné les CLPA de Rufisque/Bargny et Yenne/Dialaw. Des réunions organisées avec les instances de conseil et de coordination ont permis de mettre en place des commissions techniques au nombre de cinq dans ces CLPA. Il s'agit des commissions sensibilisation information et communication, gestion de l'environnement et des ressources halieutiques, prévention et règlement des conflits et finances et actions sociales. Chaque commission est dirigée comme dans les autres CLPA par un président et un secrétaire. Ces rencontres ont aussi permis de redynamiser les comités de coordination de ces deux CLPA avec le renouvellement et la désignation de personnes aux postes vacants.

Vulgarisation des conventions locales. La vulgarisation des conventions locales est une activité continue durant tout le processus de mise en œuvre. Au cours de ce trimestre, deux (2) méthodes ont été utilisées pour toucher le maximum d'acteurs. Il s'agit :

Des réunions de sensibilisation. Ces réunions sur l'application des règles de la convention locale ont eu lieu au niveau des CLPA de Yenne/Dialaw, Rufisque/Bargny et Cayar. Au total 09 séances ont été organisées au niveau des différents collèges pour une large diffusion des conventions locales.

Les émissions radiophoniques. Le projet a réalisé, 43 émissions radiophoniques sur l'étendue de sa zone d'intervention sur son réseau de radios partenaires (La Côtière de Joal Fadiouth, Dunya FM de Mbour, Kondafé FM de Ndayanne, Cayar FM et Jokko FM de Rufisque). Ces émissions animées par les chefs de station et les relais communautaires des CLPA ont touché deux domaines principaux : la mise en œuvre des conventions locales et le changement climatique. Différents sujets ont ainsi été abordés au cours de l'année :

- Les rôles et responsabilités des acteurs dans la mise en œuvre des conventions locales ;
- L'hygiène et qualité sur l'amont de la filière ;
- La surveillance participative (organisation de l'équipage ; rôle et responsabilité des membres d'équipage) ;
- Le rôle et responsabilité du CLPA ; importance du renouvellement des collèges ;
- La salubrité au niveau des sites de transformation ; importance de la création des comités de salubrité au niveau des sites ;
- La plongée sous-marine et ses impacts sur les ressources et sur les autres métiers (casiers) ;
- La sécurité en mer et repères météorologiques (équipements et leurs usages, repères d'orientation et repères relatifs à la météo) ;
- Les rôles et responsabilités des délégués des différents collèges pour un CLPA fonctionnel.

Elaboration de la GAF des CLPA. A l'issue de la formation des CLPA sur les pratiques de gestion administrative et financière, le projet a initié au cours de l'année, l'élaboration d'un manuel relatif à la gestion administrative et financière des CLPA (GAF des CLPA). La GAF des CLPA est document qui décrit les rôles et responsabilités des différentes instances du CLPA (instance de conseil et de coordination, bureau exécutif, commissions techniques et collèges ou comité local de pêche), leurs outils de travail et les relations entre ces différentes instances. Au plan de la mise en œuvre des moyens de fonctionnement des CLPA, la GAF définit aussi, les procédures et outils de gestion des fonds mobilisés de façon interne par ces CLPA. Ainsi, la GAF se définit comme étant un système d'organisation avec des procédures et des outils permettant à une structure locale de gestion des ressources naturelles de s'auto gérer dans le cadre de la mise en œuvre de ses initiatives de gestion.

Une rencontre a été organisée à cet effet par le projet à Mbour pour partager le document avec les secrétaires des différents CLPA en présence du point focal des CLPA à la DPM. Au cours de cette rencontre, des amendements formulés par ces techniciens, ont été intégrées. Aussi, comme recommandation de cette rencontre, il a été décidé de généraliser l'utilisation de ce document dans tous les CLPA du Sénégal à l'issue de partage avec tous les acteurs concernés.

Démarrage de la mobilisation interne de fonds des CLPA. Au cours de l'année, le programme a également appuyé la mobilisation interne de fonds décidée par les CLPA à l'issue de la formation sur les pratiques de gestion administrative et financière. Au cours de cette formation, des idées d'activités ont émises par les participants dans ce sens. Pour aider les CLPA à identifier toutes les sources internes de fonds et sensibiliser davantage les acteurs à la base sur la nécessité de constituer de moyens de fonctionnement des CLPA, le programme a commis un consultant qui a réalisé des rencontres et entretiens avec les acteurs à la base afin de collecter les propositions. Les propositions seront mises en œuvre après validation par les ICC des CLPA et approbation par l'autorité administrative.

• Elaboration de nouvelles conventions dans les CLPA de Ziguinchor et de Kafountine

Plusieurs activités ont été réalisées dans le cadre de l'élaboration des conventions locales dans les nouvelles zones.

Signature de protocoles d'accord entre les CLPA et le projet USAID/COMFISH. La formalisation du partenariat entre le projet USAID/COMFISH et les CLPA pour l'élaboration et la mise en œuvre des

conventions locales s'est traduit par des Protocoles d'accord. Ces documents ont fait l'objet de validation à travers une réunion de l'ICC de chaque CLPA et d'une approbation de l'autorité administrative qui assure la présidence des CLPA.

Mise en place des relais et formations des facilitateurs et des secrétaires des CLPA. En matière de formation, l'accent a été mis sur le renforcement des capacités des facilitateurs communautaires recrutés par le projet, des secrétaires des CLPA et des relais communautaires recrutés par les CLPA de Saint Louis, Kafountine et Ziguinchor pour accompagner le processus d'élaboration des conventions locales

La mise en place de relais communautaires dans chaque CLPA entre dans le cadre du renforcement des capacités des CLPA à disposer de personnes ressources capables de poursuivre les actions du projet à près son départ. Ces relais vont jouer un rôle important dans le processus d'élaboration des conventions locales. Ainsi, que les relais des CLPA de Kafountine, Ziguinchor et Saint Louis ont bénéficié d'une formation en animation et technique d'élaboration des conventions locales et du rôle qu'ils doivent jouer dans l'accompagnement des CLPA.

La formation des facilitateurs et secrétaires de CLPA entre dans le cadre de leur capacitation dans le métier de facilitation auprès des représentants des CLPA. Au total, 02 facilitateurs et 03 secrétaires de CLPA ont bénéficié de cette formation. Plusieurs thèmes ont été développés au cours de cette formation à savoir: les techniques de facilitation, l'organisation des producteurs, les missions du CLPA dans l'application de la cogestion, les objectifs poursuivis par le projet USAID/COMFISH.

Identification des acteurs et inventaire des matériels de pêche dans le cadre de l'élaboration des nouvelles conventions locales. Des enquêtes relatives à l'élaboration de la situation de référence des CLPA de Saint Louis, Ziguinchor et Kafountine démarrées ont été réalisées. L'analyse des résultats montre que le nombre de pêcheurs est beaucoup plus importants à Saint louis avec 3847 individus contre 538 et 405 individus respectivement dans les CLPA de Kafountine et de Ziguinchor. Ceci s'explique par l'importance des activités de pêche à Saint-Louis. Le nombre de mareyeurs est beaucoup plus important à Saint Louis avec 460 individus contre 289 et 271 individus respectivement à Kafountine et à Ziguinchor. Le grand nombre de mareyeurs à Kafountine s'explique par la proximité de la zone avec les pays de la sous-région (Gambie et Guinée Bissau). En effet, ces mareyeurs assurent l'essentielle des ventes des produits débarquées venant des pays de la sous-région comme la Guinée Bissau.

La transformation artisanale est également bien représentée à Kafountine avec 553 individus contre 459 et 41 individus respectivement à Saint Louis et à Ziguinchor. L'importance de l'activité à Kafountine s'explique par l'enclavement de la zone et la présence beaucoup d'acteurs venant des pays limitrophes pour transformer et exporter chez eux certaines espèces ciblées. S'agissant des prestataires de services, ils sont nombreux à Saint Louis avec 821 individus contre 471 à Kafountine contre 177 à Ziguinchor.

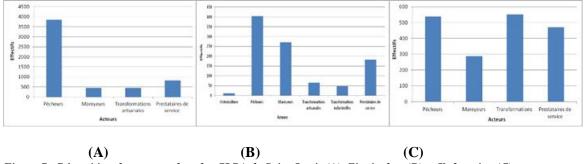


Figure 7: Répartition des acteurs dans les CLPA de Saint-Louis (A), Ziguinchor (B) et Kafountine (C)

Concernant les engins de pêche, 12 types ont été identifiés. Il s'agit du filet maillant dérivant de surface à crevette, Filets fixes à crevette, filet maillant dérivant de surface, filet maillant dérivant de fond, filet maillant encerclant, filet dormant, senne tournante, senne de plage, ligne simple, palangre, trémail et épervier.

A saint Louis, les palangres sont plus nombreuses avec 338 lignes contre 166 unités de senne tournante.

A Ziguinchor, ce sont les filets fixes à crevette qui prédominent, suivis des filets dormants.

A Kafountine, les filets dormants prédominent avec 11267 nappes suivis des filets maillants dérivants de fonds.

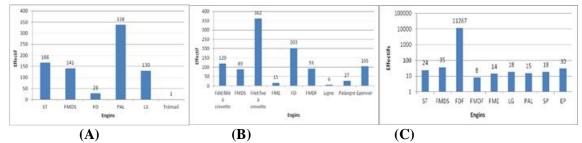


Figure 8: Répartition des engins de pêches dans les CLPA de Saint-Louis (A), Ziguinchor (B) et Kafountine (C)

Organisation de focus group pour l'élaboration des règles de gestion. L'objectif de ces focus group est d'identifier les contraintes rencontrées par les différents acteurs dans l'exercice de leurs métiers et de recueillir les propositions de solutions des acteurs pour une gestion durable des ressources halieutiques. Cette étape est indispensable dans la démarche de négociation et de mise en place des règles de gestion des conventions locales. Pour le CLPA de Saint louis, 10 focus group ont été organisés contre une trentaine (30) au niveau des CLPA de Ziguinchor et Kafountine. A l'issue de ces étapes, des réunions de restitution ont eu lieu pour valider les informations recueillies et les propositions de règles de gestion issues des acteurs. Les trois conventions locales ont été ainsi validées par les ICC des CLPA et approuvées par les autorités administratives concernées.

Validation des conventions locales. Les acteurs à la base et les services techniques ont montré un dynamisme réel tout le long de ce processus qui a conduit à l'élaboration, à la validation par le CLPA de la convention de Saint Louis et une approbation par le préfet du département de Saint Louis.



Photo 47 : Atelier de validation de la convention locale de Saint louis

Pour les autres CLPA de Ziguinchor et Kafountine, le processus a connu un retard mais les documents de convention locale ont été validé techniquement, les dates des ateliers de validation sont déjà fixés.

• Appui au fonctionnement du cadre de concertation du Boudié/ Balantacounda (région de Sedhiou)

Le projet a appuyé la mise en œuvre du plan d'actions élaboré par le cadre de concertation de la zone de pêche protégée mise en place par le projet USAID Wula Nafaa. Au total, 08 relais communautaires ont été recrutés pour poursuivre la sensibilisation des acteurs sur les bonnes pratiques de pêche dans la zone et le respect des règles de gestion.

Le projet a également appuyé les sorties de patrouille des comités de surveillance dans les villages. Au total, 10 sorties ont eu lieu au cours de l'année et 385 pirogues inspectées pendant ces sorties.





Photos 48 & 49 : surveillance participative dans le Boudié balantacounda (Sédhiou)

• Appuyer la mise en place et le fonctionnement du réseau des CLPA

En raison du caractère institutionnel des CLPA qui sont des structures créées par l'Etat, les termes de référence (TDR) ont été élaborés et soumis à la validation technique de la Direction des Pêches Maritimes depuis juin 2014. Au préalable, le WWF avait travaillé avec des personnes ressources initiatrices du réseau des CLPA du département de Mbour pour échanger avec elles sur les grands objectifs du réseau et les réalisations obtenues dans leur localité. Nous attendons, la validation formelle de ces TDR par la DPM pour engager le travail de réflexion et le démarrage effectif sur le terrain de toutes les tâches liées au réseautage des CLPA du Sénégal. Ainsi, le travail réalisé dans le département de Mbour, constituera une contribution de taille pour cette activité.



Photos 50 & 51: Atelier sur le réseau des CLPA du Sénégal, Ngaparou, 19 et 21 Août 2014.

L'atelier sur la mise en réseau des CLPA s'est tenu les 19 et 21 Août 2014 à Ngaparou. Organisé par la Direction des Pêches Maritimes, des représentants des CLPA de toutes les régions ont pris part à cet atelier ainsi que les partenaires du projet USAID/COMFISH. Les échanges et discussions ont permis de se faire une idée sur la nécessité de créer ce réseau qui aurait pour mission de mieux s'impliquer dans la gestion des ressources halieutiques et la pêche en tant qu'instance mise en place par les pouvoirs publics.

• Appuyer la mise en place de cadre de Concertation de CLPA à l'échelle du stock

Pour appuyer le processus d'élaboration d'un plan de gestion participatif sur la pêcherie de sardinelles, le projet poursuit, le processus de la mise en place d'une concertation entre acteurs qui fréquentent les mêmes zones de pêche. Ainsi, les activités majeures déroulées sont :

La mise en place des cadres de concertation des CLPA : dans le cadre de l'élaboration de plans de gestion locaux, le projet s'est proposé d'appuyer les CLPA dans la mise en place d'une instance de dialogue et de concertation et de pré validation des plans de gestion participatifs à l'échelle départementale et régionale sur la gestion des pêcheries de sardinelle. La mise en place de ce cadre de

concertation sur la sardinelle s'est achevée avec le choix des représentants au niveau des CPLA des régions de Dakar et de Thiès.

Le modèle de concertation soumis à la DPM pour validation est représenté dans les schémas cidessous représentant des cadres de concertation restreints et départementaux des CLPA dans la région de Thiès.



Figure 9 : Cadre Restreint de Concertation (CRC) sur la sardinelle



Figure 10: Cadre de concertation départemental

Ces propositions seront progressivement validées en même temps que le plan de gestion participative.

2.4.4. Communication/sensibilisation

En matière de communication, l'exercice 2013-2014 a été marqué par plusieurs réalisations dans le domaine de l'appui à la vulgarisation des conventions locales et plans de gestion participatifs, du renforcement des capacités des acteurs à la base, et de la visibilité du projet auprès de ses partenaires et du grand public.

Appui à la vulgarisation des conventions locales/mise en place de plans de gestion participatifs.

Dans le but de poursuivre l'appui à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans de gestion participatifs enclenché l'année dernière dans les différents CLPA partenaires du projet, les protocoles d'accords ont été renouvelés avec les radios communautaires partenaires telles La Côtière (Joal), Radio Dunya (Mbour), Kondafé (Ndayanne/Sinda) et 2 (deux) nouveaux protocole ont été signés avec les radios communautaires Jokko FM de Rufisque et Cayar FM de Cayar.

Production de 160 émissions sur les changements climatiques et la pêche

En vertu du renouvellement /de la signature de ces protocoles, un total de 160 émissions ont été réalisées à la fin de l'exercice 2014 sur différentes thématiques notamment sur les changements climatiques dans le secteur de la pêche (impact des changements climatiques, sécurité en mer et repères météorologiques, plongée sous-marine et effets sur la ressource, lutte contre l'extraction du sable, raréfaction des ressources halieutiques, gestion des ouvrages, bonnes/mauvaises pratiques de pêche, fonctionnement des conventions locales, rôle et responsabilités de l'équipage...). Une liste exhaustive des thèmes d'émission est jointe en annexe. L'objectif principal de ces émissions étant d'aboutir à un changement de comportement durable des acteurs face aux effets des changements climatiques dans la pêche.

Conformément aux protocoles, ces émissions ont été réalisées de façon hebdomadaire et sur la base des thèmes retenus de manière participative par le comité de sélection de thèmes qui est composé de représentants de CLPA/des acteurs, de l'Administration des Pêches locale avec l'appui des facilitateurs du Projet. Ce comité discute, choisit, valide et communique les thèmes validés aux radios partenaires pour la réalisation des émissions.

Contrairement à ce qui était prévu dans le plan de travail annuel 2013-2014, le projet n'a cependant pas pu signer des protocoles d'accord avec les réseaux de productions télévisuelles locales dans ces sires d'intervention. La raison en est que ces réseaux dits parallèles fonctionnent dans l'illégalité et ne sont pas reconnus par l'ART (Agence de régulation des télécommunications au Sénégal). Il a donc été décidé, après des discussions avec les acteurs/CLPA et l'Administration locale des Pêches sur le terrain, de concevoir et vulgariser plutôt des affiches sur les règles clés des conventions locales dans les CLPA concernés pour appuyer la mise en œuvre desdits processus. Etant donné qu'une signature de protocoles avec les réseaux dits parallèles ferait encourir au projet des risques d'ordre juridique et pourrait mettre à mal sa crédibilité auprès de ses partenaires.

Evaluation de l'impact des émissions radio sur le comportement des acteurs

Conformément au plan de travail annuel du projet et aux dispositions de la convention de partenariat signée avec les radios partenaires, le projet a mené, du 19 au 23 mai 2014, une évaluation à miparcours de l'impact des émissions radios sur les acteurs d'une part et de l'exécution des termes de référence des protocoles avec les radios d'autre part.

L'évaluation réalisée a permis de faire ressortir ce qui suit :

- Les acteurs à la base s'intéressent de plus en plus aux émissions radio sponsorisées par le projet et impactent de manière progressive le comportement des acteurs à la base. En témoigne le nombre d'appels téléphoniques des auditeurs (10 en moyenne) enregistrés au cours des émissions et le respect de certaines mesures de gestion contenues dans les conventions locales comme l'extraction du sable.
- Le temps d'antenne, les thèmes développés et les intervenants répondent bien aux attentes des intervenants. Cependant, des suggestions ont été faites dans le sens de la rediffusion des émissions pour toucher les pêcheurs qui se trouvent en mer pendant la diffusion des émissions

- mais également de l'amélioration des frais de transport des personnes ressources invitées à prendre part aux émissions mais qui viennent parfois de localités éloignées.
- La nécessité de renforcer le nombre d'émissions avec Radio Dunya ou d'en créer d'autres avec Renndo FM étant donné que cette radio couvre 2 CLPA (Mbour et Sindia Nord) et d'organiser des émissions spéciales et/ou décentralisées telles que prévues dans les conventions de partenariat.
- La participation active des femmes dans l'animation de certaines émissions (questions d'hygiène, de salubrité dans les sites de transformation, déclaration des femmes actives dans le secteur de la pêche...)
- La nécessité de disposer de certains gadgets pour améliorer la participation des acteurs aux différentes émissions par l'organisation de jeux concours.

Renforcement des capacités des acteurs en communication/techniques d'animation des émissions

Dans le but d'améliorer la communication entre acteurs à la base d'une part et d'améliorer la qualité des émissions radio réalisées en vue d'accroitre leur impact sur le changement de comportement de ces acteurs, le Projet USAID/COMFISH a organisé, les 20 et 21 mars 2014, un atelier de formation sur les bonnes pratiques en matière de préparation et d'animation des émissions à l'intention d'une vingtaine d'acteurs composés essentiellement de relais communautaires, de représentants de l'Administration locale des pêches, d'animateurs radios et de facilitateurs du projet. Cet atelier a permis aux participants d'échanger et de partager les bonnes pratiques en matière de préparation et d'animation d'émission, de renforcer leurs capacités en matière de communication et d'améliorer la communication entre relais communautaires, facilitateurs, représentants des radios communautaires et le chargé de communication du projet.

Amélioration de la visibilité du projet

Au cours de l'exercice passé, le projet a également travaillé à améliorer la visibilité du projet à travers notamment la production et la distribution de différents supports mais aussi à via les couvertures médiatiques de ses activités majeures

Production et distribution de supports

Réalisation de 03 fiches d'information Pour rendre visible les interventions du projet dans ses composantes phares que sont le changement climatique, les conventions locales, la mise en place des plans d'aménagement, l'amélioration des techniques de traitement et de conservation des produits halieutiques à Cayar, le projet a confectionné 03 (trois) fiches d'information synoptiques (factsheets en anglais) sur chacune de ses composantes. L'objectif de ces fiches d'information est d'informer les partenaires sur le contexte, les objectifs, les résultats attendus, les approches, les activités majeures et résultats atteints de chaque composante ainsi que les partenaires impliqués dans leur mise en œuvre. Ces fiches d'information ont été distribuées aux principaux partenaires du projet, à la presse et continuent d'être utilisées lors des ateliers et autres réunions du projet.

Implantation de 08 panneaux dans les zones d'intervention du projet :Dans le souci de renforcer la visibilité des activités des CLPA et du projet dans la mise en place des plans d'aménagement de la sardinelle, 08 panneaux signalétiques ont été confectionnés et implantés dans les zones d'intervention du projet couvertes par les CLPA de Joal, Mbour, Sindia Nord, Sindia Sud, Rufisque/Bargny, Cayar, Yen/Dialaw et Saint Louis.

Par ailleurs 2 plaques portant les inscriptions du projet ont été confectionnées et apposés aux sièges des CLPA de Rufisque Bargny et Mbour nouvellement réfectionnés par le projet avec l'appui du peuple américain.

Distribution de supports de fin d'année. Il convient aussi de noter qu'au début de l'exercice 2014, le projet a procédé à la distribution, auprès de ses partenaires, de supports de fin d'année (calendriers de planification, agendas, tasses de cafés...) qu'il a fait confectionner. Cette distribution de supports a été l'occasion pour le projet de réitérer à ses partenaires sa gratitude pour la franche collaboration dont il a

bénéficié dans la mise en œuvre de ses activités au cours de l'année 2013 et sa disponibilité à poursuivre la collaboration avec eux.

Réalisation et distribution de 2 productions audiovisuelles, d'un reportage photo et écrit. Toujours dans le souci de rendre visible les réalisations phares du projet dans ses composantes majeures, le projet a fait réaliser, au cours de cette année, 2 films vidéo, un reportage photo et un reportage écrit dans ces zones d'intervention.

<u>Reportages vidéo</u>: Le premier porte sur l'élaboration et la mise en œuvre des conventions locales dans au moins 4 sites d'intervention du projet (Joal, Mbour, Cayar, Rufisque/Bargny). Quant au second, il traite des impacts des changements climatiques et des stratégies d'adaptation des communautés de pêcheurs dans 3 sites d'intervention du projet (Rufisque/Bargny, Joal et Sindia). L'objectif de ces reportages est de documenter visuellement les réalisations en cours obtenues par le projet dans ces domaines. Ces vidéos ont été distribuées aux partenaires et autres groupes cibles du projet en versions électronique et DVD.

Reportage photo: Quant au reportage photo; il a été effectué dans les zones de Joal, Mbour, Cayar, Sindia et Rufisque/Bargny et a porté sur différents aspects de la problématique des changements climatiques (érosion côtière et techniques d'adaptation...) sur les infrastructures de pêche, la ressource (espèces ciblées par le projet), les engins de pêche, les acteurs en action y compris les femmes transformatrices et les réalisations clés du projet sur le terrain (pots de poulpe, unité moderne de transformation à Cayar...). Les photos ont également été distribuées aux principaux partenaires et seront aussi utilisées dans divers supports de communication (PowerPoint) et pour la décoration des salles de réunion des CLPA et autres partenaires.

Reportage écrit: Un reportage écrit a été réalisé sur le processus d'élaboration et de mise en œuvre des conventions locales dans le domaine de la pêche, les effets des changements climatiques sur la pêche et les stratégies d'adaptation des communautés de pêcheurs dans les sites d'intervention du projet (Sindia, Joal, Rufisque/Bargny, Mbour et Cayar). Ce reportage a déjà été publié 4 fois dans le quotidien national du Sénégal, *Le Soleil* et via d'autres sites en ligne. Les articles de presse publiés ont aussi fait l'objet de coupures de presse organisées et disponibles dans les archives du projet. D'autres articles du reportage non encore publiés pourraient être mis en ligne au cours du prochain exercice.

Couvertures médiatiques,

L'exercice 2013-2014 a été également marqué par diverses couvertures médiatiques des activités clés du projet:

• Atelier sur l'étude diagnostique des cadres de concertation déjà mis en place sur les changements climatiques, la pêche et l'environnement marin et côtier au Sénégal et cérémonie d'installation du CLPA de Kafountine organisés respectivement le 14 février à la Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés (DEEC) et le 7 mars 2014 à Kafountine en Casamance. L'atelier sur les cadres de concertation des changements climatiques a bénéficié de la couverture médiatique de la RTS, Sen TV, du Soleil et du Quotidien et de RFM. Quant à la cérémonie d'installation du CLPA de Kafountine, elle a été couverte par 2 chaines de télévisions (RTS, Ziguinchor TV), 2 radios (Zik FM, RFM) et 1 quotidien (Le Quotidien).

Par ailleurs, le projet a facilité la publication, par le magazine *Global Waters* de l'USAID/Washington et le Quotidien *Le Soleil*, de deux (2) articles de presse sur l'appui qu'il apporte aux femmes transformatrices de Cayar sur la transformation améliorée des produits de pêche. Ci-dessous quelques liens d'articles de presse en rapport avec les activités ci-dessus

* Changement climatique

 $\underline{http://www.lesoleil.sn/index.php?option=com_content\&view=article\&id=36291:peche-et-developpement-durable--une-etude-preconise-une-gestion-efficiente-des-res}$

http://www.dakarecho.com/economie/agriculture/item/5141-changement-climatique.html
http://article.wn.com/view/2014/02/15/Peche_et_developpement_durable_Une_etude_preconise_une_gesti/

*Installation du CLPA de Kafountine

http://www.lequotidien.sn/index.php/economie/item/29149-gestion-durable-des-ressources-

halieutiques--kafountine-installe-son-clpa

http://www.scoopsdeziguinchor.com/article.php?id=%203000&id_rubrique=3

*Transformation améliorée des produits de pêche à Cayar

 $\underline{http://www.lesoleil.sn/index.php?option=com_content\&view=article\&id=36676:sechage-et-braisage-du-poisson-echange-dexperiences-entre-les-femmes-de-tamba-et-de-kayar\&catid=241:regions$

- 7. http://www.usaid.gov/global-waters/january-2014/bridging-gender-gap
- Inauguration de l'unité moderne de Cayar par le ministère des Pêches et des Affaires maritimes et l'USAID, le 23 avril 2014. L'objectif de la mise en place de cette unité est de contribuer à l'autonomisation des femmes, à la sécurité alimentaire et à la gestion durable des ressources halieutiques au Sénégal. Pour rendre cet évènement visible, un dossier d'information et/ou de presse comportant un communiqué de presse et des fiches d'information sur le projet et ses activités à Cayar, ont été confectionnés et distribués à la presse et aux partenaires présents à la cérémonie. L'activité a été couverte par 4 chaines de télévision (RTS, Sen TV, Walf et TFM), 5 radios (Cayar FM, Sud FM, RFM, RTS Radio, Zik FM), 4 journaux (Lobs, Le Soleil, Le quotidien, Walf) et la presse en ligne. Cidessous les liens hypertexte (vidéo et écrit) de la presse en ligne

http://www.youtube.com/watch?v=zdNnWEw6Y0Y#t=564

Liens hypertexte

- 1. http://www.aps.sn/newsedit/spip.php?article127486
- 2. http://www.aps.sn/articles.php?id_article=127613
- 3.http://www.lesoleil.sn/index.php?option=com_content&view=article&id=38862:haidar-el-aly-invite-les-pecheurs-au-respect-du-code-de-la-peche&catid=51:economy&Itemid=63
- $4. \underline{http://www.enqueteplus.com/content/securite-alimentaire-kayar-\%C3\%A9 trenne-son-unit\%C3\%A9-\underline{de-transformation-de-produits-halieutiques}$
- $5. \underline{http://www.senenews.com/2014/04/24/code-de-la-peche-es-maritimes-haidar-el-aly-prone-le-respect-des-regles_79988.html}$
- 6. http://www.actu24.net/societe/article/gestion-durable-des-produits
- $7. \underline{http://www.lindependant.sn/index.php/economie/item/399-inauguration-d-une-unite-detransformation-des-produits-halieutiques-a-cayar-mercredi/399-inauguration-d-une-unite-detransformation-des-produits-halieutiques-a-cayar-mercredi.html$
- $8. \underline{http://afryka.fr/senegal-inauguration-dune-unita-de-transformation-des-produits-halieutiques-a-\underline{cayar-mercredi/}$
- 9. http://fr.africatime.com/senegal/articles/code-de-la-peche-haidar-el-aly-prone-le-respect-des-regles
- Visite de terrain USAID : du 23 au 28 juin 2014 qui fut accompagnée par 2 journalistes représentant respectivement Lobs et l'APS . Les couvertures médiatiques de l'évènement ci-dessus à travers les liens ci-dessous :
 - 1. http://www.aps.sn/articles.php?id_article=130141
 - 2. http://www.aps.sn/articles.php?id_article=130139
 - 3. http://www.aps.sn/articles.php?id_article=130204
 - 4. http://www.aps.sn/articles.php?id_article=130203
 - 5. http://www.aps.sn/articles.php?id_article=130298
 - 6. http://www.aps.sn/articles.php?id article=130321
 - 7. http://www.aps.sn/articles.php?id article=130305

Il convient également de noter que les radios communautaires partenaires ont aussi apporté, au cours de cette année, une couverture médiatique aux principales activités du projet déroulées sur le terrain (cérémonie de remise de matériel de nettoiement dans diverses zones d'intervention du projet (Rufisque/Bargny, Nianing, Joal, Ndayanne), table ronde sur la surveillance participative à Mbour...

Autres activités communication

En plus des activités ci-dessus mentionnées, d'autres activités et non des moindres ont été réalisées dans le domaine de la communication :

• Amélioration de la communication avec les partenaires

Dans le but de s'assurer que l'ensemble des partenaires du projet sont régulièrement informés des principales étapes de la vie du projet, le projet a également procédé au cours de cette année à la mise à jour de son carnet d'adresse et de sa liste de distribution de tous ses partenaires. Cette mise à jour, qui intervient chaque fois que de besoin et sur une base annuelle, vise à améliorer la communication avec l'ensemble des partenaires du projet.

• Présence du projet sur les réseaux sociaux.

Pour rendre visible ses activités sur les réseaux sociaux, le projet avait créé et animé une page Facebook sur ses activités. Toutefois, à la demande du département communication de l'USAID, cette page Facebook a été supprimée dans le but d'harmoniser la communication du projet avec l'USAID pour une plus grande efficacité mais en alimentant plutôt la page Facebook de l'USAID.

2.4.5. Science/Technologie

Le programme ELEFAN, un logiciel d'évaluation des stocks à la base des fréquences de tailles, a été finalisé dans le cadre d'un contrat entre l'USAID / COMFISH et l'Université de British Columbia. Le produit final a été testé et livré en plusieurs exemplaires à l'Université de Rhode Island, puis distribués à nos partenaires (DPM, CRODT, IUPA, IFAN et WWF). L'objectif de ce projet était de fournir un outil simple d'évaluation des stocks et former des scientifiques de la pêche, les gestionnaires et d'autres partenaires sur ces méthodes d'évaluation et de gestion basée sur la collecte des tailles de poisson dans un cadre participatif avec les acteurs de pêche. Ceci a permis d'évaluer l'état et la productivité des stocks de poisson prioritaires au projet USAID/COMFISH et d'aider à la formation des étudiants de l'Université de Cheikh Anta Diop dans le domaine d'évaluation des stocks halieutiques et de gestion de pêche. Un atelier a été organisé à l'IUPA pour former les partenaires sur l'utilisation du logiciel et a permis de produire des rapports et publications scientifiques en collaboration avec les partenaires du projet. Ces travaux ont fourni les informations nécessaires pour les évaluations de l'état des ressources des sardinelles, ethmalose, poulpe, thiof, et crevette. Le projet USAID/COMFISH continue de travailler avec les partenaires, en particulier l'IUPA et le CRODT, pour la mise à jour des données et des résultats sur l'ethmalose et d'aider le renforcement des capacités de recherche scientifique.

La sélectivité des engins de pêche. Des pêches expérimentales ont commencé dans la région naturelle du Sine Saloum pour étudier la sélectivité des filets capturant l'ethmalose dans le cadre de recherche participative avec les acteurs de pêche. Cette approche de recherche participative et de gestion des pêcheries de l'ethmalose va permettre de valider par les pêcheurs les méthodologies de recherche utilisées et valoriser leurs expériences professionnelles dans le domaine de la pêche en intégrer leurs propositions.

2.4.6. Gestion du projet

Relance des activités relatives aux initiatives locales de gestion durable des pêcheries de Thiof, de Cymbium et de Poulpe initiées dans le cadre du Projet COGEPAS. Le but de cette rencontre est de faire un état des lieux des initiatives locales mises en œuvre dans la petite côte par le projet COGEPAS, en vue d'élaborer un plan d'actions pour la relance par le projet des activités de gestion durables de ces pêcheries.

Les échanges ont porté autour des points suivants : le rappel par les acteurs des CLPA, les initiatives sur les trois espèces (poulpe, cymbium et thiof), le bilan des initiatives locales et élaboration du plan d'actions pour la relance des activités de gestion des pêcheries.

Un plan d'action a été élaboré à l'issu des échanges et le projet a été sollicité pour appuyer la mise en œuvre de ce plan à travers un appui technique et financier.

Contribution du projet à la mise en œuvre du repos biologique et à l'immersion de pots de poulpe. La journée de lancement a été organisée au niveau du village de Pointe Sarène en octobre 2013. Cette cérémonie a vu participation des différents CLPA du département de Mbour, du chef du service régionale de pêche, du chef du service départemental, des chefs de poste, du représentant du directeur de la DPM, des représentants du Projet et du PRAO. Il faut rappeler que c'est une initiative qui a démarré avec l'appui de la coopération japonaise. Au total près de 5000 Pots ont été immergés dans les quatre (4) CLPA du département de Mbour (Joal Fadiouth, Sindia Sud, Sindia Nord et Mbour). Le projet USAID/COMFISH a encore accompagné le processus à travers une contribution à hauteur de 1000 pots.





Photos 524 & 53: Immersion des pots de poulpe

Atelier de réflexion et d'échanges sur les initiatives de cogestion. Cet atelier a été Co organisé avec la FENAGIE pêche et l'Inspection régionale des pêche. Il s'agit pour les participants de faire le diagnostic participatif des mesures de gestion (poulpe et cymbium) et les conditions de manutention et de conservation du poulpe au niveau des plages ; d'évaluer les activités de gestion des petits pélagiques (pêche nocturne) ; de proposer des actions correctives en fonction des dysfonctionnements relevés et de procéder à la révision du système de suivi, contrôle et surveillance des activités déjà mis en place. La présence de projets, ONG et institutions impliqués dans la gestion durable des ressources halieutiques a été notée. Le projet USAID/COMFISH participe chaque année à l'organisation de cette rencontre, mais aussi à la mise en œuvre des recommandations issues des échanges. L'objectif de l'Atelier est de contribuer à l'amélioration des mesures de gestion et valorisation du poulpe, la gestion du Cymbium et la gestion des petits pélagiques, au niveau du département de Mbour.

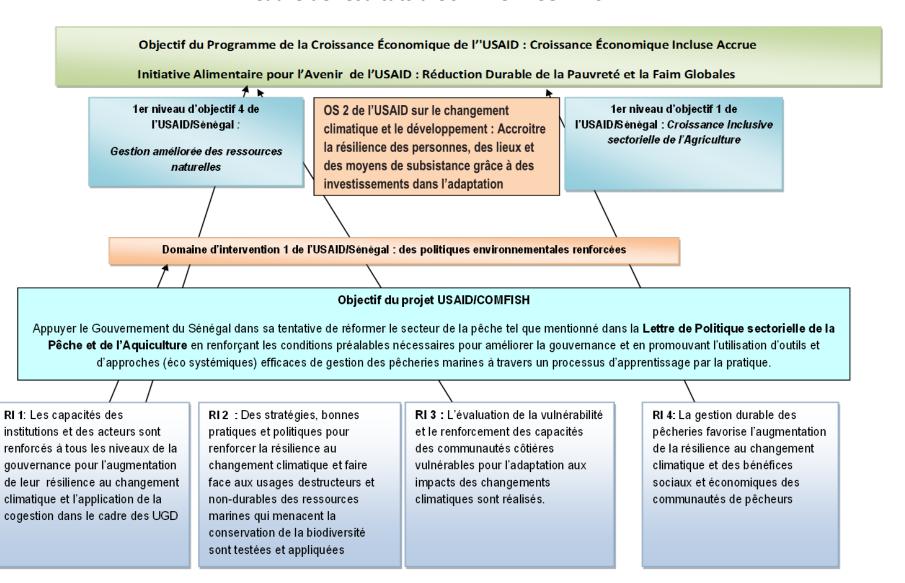
Réunion de coordination à Joal. Pour une bonne planification et coordination des activités de terrain, une réunion de coordination a été organisée avec les secrétaires des CLPA des zones d'intervention du projet, les partenaires contractuels et l'équipe de l'USAID/COMFISH (facilitateurs, équipe de Joal Fadiouth et équipe de Dakar). Cette réunion a permis de faire le bilan des activités des mois d'avril et Mai et de procéder à une planification des activités du mois de Juin à Septembre.

2.4.7. Leçons apprises

- L'implication du service des pêches et au plus haut niveau pour l'adoption d'un système de mobilisation interne de fonds pour les CLPA va permettre un encrage institutionnel de ce processus;
- L'appropriation par les acteurs locaux des émissions radiophoniques initiées par le programme ; le temps d'antenne est souvent utilisé par les secrétaires généraux des CLPA et les acteurs eux même pour diffuser les activités qui les concernent directement ;
- L'appui aux femmes transformatrices dans les zones d'intervention (formation). Les acteurs une fois bien formés sur leurs rôles ; sont à même de prendre en charge la gestion rationnelle des ressources halieutiques dont ils dépendent pour leurs activités de productions.

ANNEXES

Cadre de résultats d'USAID-URI COMFISH



Performances Année Fiscale 2014

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2014	Résultats trimestre 1	Résultats trimestre 2	Résultats trimestre 3	Résultats trimestre 4	Cumul	Taux de réalisation	Notes		
RI 1 : Les capacités des institutions et des acteurs sont renforcés à tous les niveaux de la gouvernance pour l'augmentation de leur résilience au changement climatique et l'application de la cogestion dans le cadre des UGD											
1. Augmentation de 75% du score de l'indice synthétique de l'efficacité de la gestion des CLPA dans les sites du projet USAID/COMFISH d'ici 2016	Amélioration de 75% en termes de score de l'indice (0.07)	Amélioration de 40% en termes de score de l'indice (0.056)	NA	NA	NA	NA	NA	NA	Les résultats de l'étude seront disponibles en FY15.		
2. Nombre de personnes ayant reçu une formation à court terme sur la sécurité alimentaire et la productivité grâce à l'aide du Gouvernement américain	4 790	1 900	H= 119 F= 27 Tot= 146	M=321 F=45 Tot=366	M= 1799 F= 1062 Tot= 2861	M= 777 F= 315 Tot= 1092	M=3016 F=1449 Tot= 4465	235%	169 ateliers de formation se sont tenus durant cette année, avec un pourcentage de femmes formées de 32,4%.		
3. Nombre de productions écrites et audiovisuelles destinées au renforcement des capacités des institutions de cogestion et des acteurs de la pêche	23	10	0	11	2	1	14	140%	Trimestre 2: 5 protocoles entre COMFISH et des radios communautaires, 4 fiches d'informations et 1 support de cours pour la démultiplication des formations en changement		

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2014	Résultats trimestre 1	Résultats trimestre 2	Résultats trimestre 3	Résultats trimestre 4	Cumul	Taux de réalisation	Notes
									climatique, 1 manuel destiné aux conseillers du CLPA de Kafountine. Trimestre 3: 2 fiches d'informations sur les conventions locales et l'amélioration des techniques pour une meilleure gestion à Cayar. Les émissions radios se poursuivent. Il n'y a pas eu de productions écrites ou audiovisuelles pendant le dernier trimestre. Trimestre 4: Une brochure pour les ateliers d'alphabétisation
4. Nombre d'organisations de recherche et d'enseignement, de directions gouvernementales, de cadres de concertation et d'ONG ayant renforcé leurs capacités grâce à l'appui du projet USAID/COMFISH	20	18	1	24	12	34	71	394%	USAID COMFISH a renforcé les capacités de 71 organisations cette année. Le taux de réalisation se justifie par la présence de plusieurs organisations notamment aux ateliers de restitution et des synergies avec la DEEC et le COMNACC, ou l'ANACIM.

RI 2 : Des stratégies, bonnes pratiques et politiques pour renforcer la résilience au changement climatique et faire face aux usages destructeurs et nondurables des ressources marines qui menacent la conservation de la biodiversité sont testées et appliquées

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2014	Résultats trimestre 1	Résultats trimestre 2	Résultats trimestre 3	Résultats trimestre 4	Cumul	Taux de réalisation	Notes
5. Nombre de plans d'action et ou projets élaborés pour accompagner le processus de l'aménagement des pêcheries	13	3	0	1	2	1	4	133%	Trimestre 2: - Une stratégie sur les AMP validée par le ministre et dont l'élaboration a été appuyée par le projet Trimestre 3 - Un plan d'action a été élaboré suite à la formation en organisation et dynamique communautaire en vue d'appuyer la mise en œuvre des acquis de la formation. - Stratégies préconisées pour d'adapter au changement climatique Trimestre 4: - Plan d'action sur la gestion du poulpe, du thiof et du cymbium

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2014	Résultats trimestre 1	Résultats trimestre 2	Résultats trimestre 3	Résultats trimestre 4	Cumul	Taux de réalisation	Notes
6. Nombre d'études techniques contribuant à l'accompagnement des plans de gestion des unités de gestion durables	16	5	0	1	5	3	9	180%	Trimestre 2: - Etude sur la vulgarisation dans le secteur de la pêche Trimestre 3: - Rapport sur le changement climatique dans la zone du Sine Saloum - Guide sur la surveillance participative - Manuel du participant sur la dynamique organisationnelle et communautaire - Elefan en système R: logiciel d'évaluation des stocks - Rapport sur la salubrité des sites de transformation Trimestre 4: - Manuel GAF - Rapport recensement des acteurs de la pêche dans les CLPAs couverts par le projet - Etude sur la cartographie de l'Occupation du sol et la géolocalisation des sites de pêche au

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2014	Résultats trimestre 1	Résultats trimestre 2	Résultats trimestre 3		Cumul	Taux de réalisation	Notes
									niveau de Saint- Louis, Ziguinchor et Sédhiou
7. Nombre d'axes de synergies crées dans le processus de mise en place des unités de gestion durable	9	3	1	0	3	2	6	200%	Trimestre 1: - Synergie avec le WWF pour mettre en place des cadres de concertation sur la sardinelle Trimestre 3: 3 axes ont été créés au cours de ce trimestre, notamment avec l'Alliance et APTE, mais également grâce à un appui scientifique du CRODT Trimestre 4: - Coopération avec ANACIM - Coopération avec la DPSP

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2014	Résultats trimestre 1	Résultats trimestre 2	Résultats trimestre 3	Résultats trimestre 4	Cumul	Taux de réalisation	Notes
8. Nombre de politiques/règlements et de procédures administratives analysés	44	18	0	0	8	8	16	89%	Les mêmes arrêtés, décrets et lois analysés l'année dernière ont été utilisés cette année dans le cadre de l'élaboration des documents. Cependant, au cours de l'année, 8 nouveaux décrets et lois ont été analysés dans le cadre de l'élaboration de la convention locale de Cayar et 8 autres pour celle de Saint Louis
9. Nombre de politiques/règlements et procédures administratives rédigés et présentés au public/acteurs pour consultation	21	5	0	0	0	2	2	40%	- La Convention Locale de Ziguinchor - La Convention Locale de Kafountine
10. Nombre de politiques/ règlements et procédures administratives soumis pour adoption officielle (législation/décret)	20	9	0	0	0	0	0	0%	Les politiques et procédures administratives sont comptabilisées au niveau de l'indicateur 11.
11. Le Nombre de politiques/ règlements et procédures administratives grâce à l'assistance du GUS et qui sont approuvés	18	8	2	2	0	3	7	87,5%	Trimestre 1 : - La convention locale de Rufisque/ Bargny - La convention locale de Yenne/Dialaw Trimestre 2 : - La convention locale

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2014	Résultats trimestre 1	Résultats trimestre 2	Résultats trimestre 3	Résultats trimestre 4	Cumul	Taux de réalisation	Notes
									de Cayar - La stratégie sur les AMPS Trimestre 4: - Protocole d'accord avec le CLPA de Kafountine - Protocole d'accord avec le CLPA de Ziguinchor - La Convention Locale de Saint Louis a été approuvée
12. Nombre de politiques/ règlements et procédures administratives approuvés et qui sont mis en œuvre	12	3	0	3	8	0	11	366%	Trimestre 2: La mise en œuvre des conventions locales de Yenne/Dialaw, Rufisque/Bargny et Cayar a débuté par la sensibilisation des acteurs distribution de 300 documents et l'animation d'émissions dans les radios communautaires. Des réunions de redynamisation des commissions ont été organisées à Rufisque et Yenne. Trimestre 3: 8 chartes de salubrité afin d'appuyer l'hygiène et la qualité au niveau des sites suivants: Khelcom, Tann,

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2014	Résultats trimestre 1	Résultats trimestre 2	Résultats trimestre 3	Résultats trimestre 4	Cumul	Taux de réalisation	Notes
									Domaine Bi, Ndeppé, Guéréo, Saly, Mballing, Nianing.
13. Nombre de nouvelles technologies de gestion des ressources halieutiques mises en place	12	4	0	0	3	1	4	100%	Trimestre 3 : - La convention locale de Cayar - L'unité de transformation de Cayar a été réalisée et inaugurée. - Le logiciel ELEFAN sur l'évaluation des stocks Trimestre 4 : - La convention locale de Saint-Louis
14. Nombre d'acteurs ayant mis en place de nouvelles règles de gestion concertée des ressources halieutiques	47 940	10 000	0	0	7271	5587	12858	128%	Ce chiffre correspond au nombre de femmes qui mettent en place les chartes de salubrité et aux acteurs concernés par la Convention Locale de Cayar pour le trimestre 3, ainsi que ceux de la convention locale de Saint Louis pour le trimestre 4. Saint Louis n'était pas prévue dans la cible annuelle.

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2014	Résultats trimestre 1	Résultats trimestre 2	Résultats trimestre 3	Résultats trimestre 4	Cumul	Taux de réalisation	Notes
15. Nombre de producteurs et autres qui ont appliqué les nouvelles technologies ou les pratiques de gestion grâce à l'assistance du GUS (indicateur 4.5.2-5 de FTF)	40 000	32 608	-	20 940	5833	5587	32360	99%	L'application des règles des conventions locales se poursuit dans les CLPA de Mbour, Joal et Sindia et concerne 20940 acteurs. On peut également compter les bénéficiaires des conventions locales de Cayar (trimestre 3) et de Saint Louis (trimestre 4).
16. Nombre d'hectares d'importance biologique significative et /ou renfermant des ressources naturelles sous gestion améliorée grâce à l'aide du gouvernement américain	1 070 156	395 952	0	51112	Na	92602	603714	152%	Les superficies correspondent aux zones pour lesquelles les conventions locales ont été signées.
17. Nombre d'hectares dans les zones d'importance biologique significative sous gestion améliorée grâce à l'assistance du gouvernement américain	413 655	62 055	0	0	17100	49396	66496	107%	Les superficies correspondent aux AMPs des zones pour lesquelles les conventions locales ont été signées.
RI 3 : L'évaluation de	e la vulnérabilit	é et le renforce		pacités des nts climatiq			vulnérables	pour l'adapt	tation aux impacts des
18. Nombre d'individus ayant bénéficié d'une formation sur le changement climatique grâce à l'assistance du Gouvernement américain	2 400	660	0	H=48 F=8 Tot=56	H= 660 F= 517 Tot= 1177	H= 421 F= 187 T= 608	H= 1129 F=712 T= 1841	278%	1841 personnes ont été formées en changement climatique, dont un pourcentage de 39% de femmes.

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2014	Résultats trimestre 1	Résultats trimestre 2	Résultats trimestre 3	Résultats trimestre 4	Cumul	Taux de réalisation	Notes
19. Nombre d'évaluations sur la vulnérabilité du climat menées grâce à l'assistance du Gouvernement américain	6	Na	Na	Na	Na	Na	Na	Na	Il n'y a pas d'évaluations sur la vulnérabilité prévues cette année.
20. Nombre de lois, politiques, accords. protocoles, ou de règlements sur le changement climatique proposé, adopté, ou mis en œuvre grâce à l'assistance du Gouvernement américain	6	3	0	3	8	0	11	183%	Trimestre 2: La mise en œuvre des plans d'adaptation a démarré par la vulgarisation des règles des conventions locales et celle des savoirs endogènes, l'appui à la mise en place et/ou redynamisation de commissions de cosurveillance, la mise en place d'une stratégie d'alerte et de veille, la mise à disposition de l'information météorologique, etc. Trimestre 3: 8 chartes de salubrité permettant un meilleure fonctionnement des comités responsable de l'hygiène et de la qualité ont été signées.
21. Nombre de personnes ayant accru leur capacité à s'adapter aux impacts de la variabilité et aux changements climatiques grâce à l'assistance du	17 990	6 700	146	366	2861	1092	4465	67%	Cet indicateur prend en compte tous les acteurs concernés par la mise en œuvre des plans d'adaptation.

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2014	Résultats trimestre 1	Résultats trimestre 2		Résultats trimestre 4	Cumul	Taux de réalisation	Notes
Gouvernement Américain									
RI 4: La gestion durabl	e des pêcheries	favorise l'augn		la résilienc munautés d	_	ement clima	tique et des	bénéfices soc	ciaux et économiques des
22. Nombre d'entreprises privées de sécurité alimentaire (à but lucratif), d'organisations de producteurs, d'associations d'utilisateurs de l'eau, de groupements de femmes, d'associations d'hommes et de femmes d'affaires, et d'OCB ayant reçu un appui du Gouvernement américain	52	44	10	6	37	3	56	127%	Trimestre 1: 10 CLPA des départements de Mbour, Rufisque, Dakar et Thiès ont bénéficié de 6 ateliers organisés par le projet durant le premier trimestre Trimestre 2: 3 autres CLPA (Kafountine, Ziguinchor et Saint-Louis), le cadre de concertation du Boudie/Balantacounda et 2 GIE de transformation de Cayar ont été appuyés. Trimestre 3: Ce trimestre, les sièges des CLPAs de Mbour et de Rufisque Bargny ont été réfectionnés, tandis que les CLPAs de Mbour, Joal/Fadiouth, Sindia Nord et Sindia Sud et Sédhiou ont bénéficié d'appui

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2014	Résultats trimestre 1	Résultats trimestre 2	Résultats trimestre 3	Résultats trimestre 4	Cumul	Taux de réalisation	Notes
									matériel (notamment matériel de nettoyage) et de renforcement de capacités en surveillance participative. Trimestre 4: 3 CLPA ont bénéficié de formation sur les informations météorologiques
23. Nombre de ménages ruraux bénéficiant directement de l'assistance du Gouvernement Américain (indicateur 4.5.2-13 de FTF)	10 331	10 100	Na	1968	4295	1139	7402	73%	7402 ménages ont été recensés dans les CLPAs de Foundiougne, Cayar, Dakar Ouest, Hann, Pikine, et dans les zones d'extension du projet. (Saint Louis, Ziguinchor, Kafountine) Notons que 9131 ménages avaient déjà été recensés en FY13, soit un total de 16 533 ménages.
24. La perception de leur bien être par les acteurs de la pêche dans les sites du projet a subi une amélioration grâce à l'assistance du Gouvernement Américain	Na	Na	Na	Na	Na	Na	Na	Na	Les résultats seront disponibles durant FY15.

A2: Rapport financier

Budget Line Items	Total approved budget	2014 Approved	Qua	arterly Spend	ing of Current ye	ar	Total spent this	Total spent since the beginning of	Balance of the	Total balance since the beginning of the
		Annual Budget	Jul-14	Aug-14	Sep-14	Total Quarter3	current year	the project	year	project
(a)		(b)	(c)	(d)	(e)	(f) = (c)+(d) + (e)	(g)	(h)	(i)=(b)-(g)	
a Personnel	\$1 144 880	\$291 805	\$12 677	\$41 129	\$27 422	\$81 228	\$290 155	\$1 016 561	\$1 650	\$128 319
b. Students	\$245 697	\$4 000	\$0	\$0	\$0	\$0	\$989	\$4 489	\$3 011	\$241 208
c. Consultants	\$2 150 476	\$656 164	\$78 634	\$54 371	\$92 140	\$225 144	\$850 471	\$3 007 653	-\$194 307	-\$857 177
d. Other Direct Costs	\$1 466 199	\$175 904	\$2 027	\$2 492	\$3 111	\$7 630	\$80 972	\$642 530	\$94 932	\$823 669
e. Subcontracts	\$2 853 939	\$275 000	\$0	\$8 980	\$78 182	\$87 162	\$247 736	\$1 034 367	\$27 264	\$1 819 572
f. Travel	\$1 179 753	\$502 336	\$35 103	\$33 901	\$28 927	\$97 931	\$178 603	\$585 526	\$323 733	\$594 227
g. Equipment	\$110 071	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$103 463	\$0	\$6 608
h. Tuition	\$49 848	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$49 848
i. Total Direct Charges (sum of 6a-6h)	\$9 200 863	\$1 905 209	\$128 441	\$140 873	\$229 782	\$499 095	\$1 648 927	\$6 394 591	\$256 282	\$2 806 272
j. Indirect Costs	\$2 298 847	\$423 854	\$4 480	\$40 594	\$8 236	\$53 310	\$356 248	\$1 383 191	\$67 606	\$915 656
k. Totals (sum of 6i-6j)	\$11 499 710	\$2 329 063	\$132 921	\$181 467	\$238 018	\$552 406	\$2 005 176	\$7 777 783	\$323 887	\$3 721 927

¹ Subcontracts does not assume encumbered contracts for quarterly reporting

² Indirect on outstanding foreign advances is not shown as expensed until cleared at URI

A3. Tableau de suivi environnemental FY15

Category of Activity	Environmental threats	Mitigation Measures Taken	Who is responsible for monitoring?	Sources of Verification	Monitoring Method	Frequency of Monitoring
Education, technical assistance, training, etc.	No environmental impacts anticipated as a result of these activities.	Ensure the training material include aspects of climate change.	Project Manager	Education, technical assistance, training and other materials and reports	Review of materials	Quarterly
2. Reduce post-harvest losses and improve product quality	Improved facilities could result in disturbance to critical resources and sensitive ecosystems, changing access to water by animals, people and vegetation, or degrading water resources, sedimentation of surface waters soil erosion, or contamination of groundwater and surface water Increased harvests and threat to overfishing due to increased demand from improved quality Potential impacts of water supply & sanitation activities include damages to natural or sensitive ecosystems, depletion of freshwater resources, creation of stagnant water that could create breeding opportunities for waterborne disease vectors, contamination of water sources causing increased human health risks Land use change, degradation of water quality, increased human health risks from contamination of water, soil, and food by human pathogens, degradation of estuarine and marine and surface shallow groundwater water quality adversely affecting both human and ecosystem health	The technical monitoring construction committee is functional. The purpose of this committee is to monitor the evolution of construction and to evaluate its compliance with validated plans. It organizes a tour of the site every 15 days. During these visits questions are raised and improvement measures proposed.	Project Manager	Construction plans/ designs and photos of all facilities constructed Mgt. plan, MSC cert. or other evidence of measures to prevent overfishing Construction plans/ designs and photos of all facilities constructed	Review of materials and site inspection Review of materials Review of materials and site inspection	Quarterly
3. Enhance fisheries value chains	Increasing the value of fish and product eco-labeling can give incentive to increase fishing effort and contribute to overfishing.	No value chain activities	Project Manager	Management plan, MSC certification or other evidence	Review of materials	Quarterly

Category of Activity	Environmental threats	Mitigation Measures Taken	Who is responsible for monitoring?	Sources of Verification	Monitoring Method	Frequency of Monitoring
				that measures are being taken to prevent overfishing		
4. Improve fishing community resilience to climate change	Alteration of nearshore sediment patterns resulting in displaced or accelerated erosion of beachfronts from inappropriate construction Natural habitat destruction or degradation, degradation of marginal lands land water; marine pollution from soil erosion or use of agricultural chemicals; reduced water availability from water storage or diversion for irrigation; bio-diversity loss from land fragmentation, conversion to agricultural use, or introduction of exotic species To be determined through environmental screening processes	TBD	Project Manager	TBD via env. screening	TBD via env. screening	Quarterly

4Improving fishing community resilience to climate change	3.4.1	Implementing climate change adaptation plans: - Capacity building - Resource management and preservation	No mitigation measures. The themes discussed (climate change causes and impacts on fisheries, how to enhance adaptation of community fisheries, bad fishing practices) have a positive impact on the environment	Project Manager	-Number of participants -Number of radio programs -Number of people whose adaptation capabilities have been enhanced	PMP Reports	Quarterly	<u>No cost</u>	Every Tues (Ndayane) Every Thurs (Joal) Every Thurs and Tues (Mbour) Every Wedn (Cayar) Every Thurs (Rufisque) March 19th (Rufisque- Bargny) March 26th (Joal) March 27th (Sindia Sud) March 31st (Sindia nord	-33 participants -9 radio programs on themes such as bad fishing practices, safety at sea, etc., broadcasted in 4 local radio stations - 300 people trained	- Follow up the drawing up and validation of hygiene rosters - Listen to the radio programs and make sure the themes developed don't integrate any recommendations with potential negative environmental impact - Two assessments per year of the Radio programs are done to see if the actors are keen and interested in the content, if this content still meets the general objective of COMFISH and if it is leading the actors to implement good practices
					-Number of weather alerts				Every time bad weather is forecasted	<u>- 4 marine weather alerts</u>	-In coordination with the national weather forecasting, we disseminate the information to the stakeholders through CLPAs and checkpoints, etc.
		- Sea encroachment fight and protection of infrastructures and ecosystems			-Number of hectares replanted					<u>- TBD</u>	
		- <u>Support</u> <u>populations in</u>			-Number of hygiene					<u>-8 hygiene</u>	-Elaboration of

	adapting to		committees set			committees set up in 8	hygiene code (March
	<u>climate</u>					processing sites	to May, 15) for each
	<u>ciiriate</u>		up			processing sites	io may, 13) for each
	<u>change</u>						site -Validation of the
							-Validation of the
							hygiene codes:
							Mary 15 (Charlie and)
							May, 15 (Sindia sud),
							May, 21 (Joal), May,
							22 (Sindia nord)
							Lest week of May
							Last week of May
							(Rufisque-Bargny)
							-Site visits
							Olto Visits
1							